

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DE SIX NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Botswana, du Luxembourg, du Tadjikistan, de la Géorgie, de la Biélorussie et de Malte.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 11 Joumada El Ouela 1448 - 22 Octobre 2026 - N° 1415 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

ESPAGNE

11 MILITAIRES BLESSÉS DANS DES AFFRONTEMENTS AVEC DES MIGRANTS MAROCAINS À CEUTA



Au moins onze militaires espagnols ont été blessés dans des affrontements avec des migrants marocains dans l'enclave espagnole de Ceuta, où l'armée a été déployée pour renforcer la surveillance frontalière à la suite de l'entrée massive de migrants marocains, a rapporté mercredi le quotidien espagnol El Pais.

P.7

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2027 LE BUDGET 2027 DES TRAVAUX PUBLICS EST DE 980 MILLIARDS DE DA

Le budget proposé pour le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base s'élève à 980 milliards de DA en crédits de paiement pour 2027. C'est ce qu'a indiqué le ministre Abdelkader Djellaoui, mercredi, lors de la présentation du projet de loi de finances (PLF) 2027 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

P.4

ALGÉRIE-NIGER

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE NIGÉRIEN DE LA DÉFENSE



P.3

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, le Général d'Armée Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant.

IL Y A 70 ANS, L'UNE DES PREMIÈRES TRAHISONS DU MAKHZEN RETOUR SUR LE DÉTOURNEMENT DE L'AVION DES CINQ CHEFS DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Le Forum de la mémoire, rendez-vous habituel du journal El Moudjahid, s'est tenu hier pour aborder le détournement de l'avion des cinq chefs de la Révolution, le 22 octobre 1956, en présence de responsables et de chercheurs en histoire, dont Aissakasmî, le Moudjahid Mouhammad Tahir Abd-Salam, représentant de la Gendarmerie nationale, et le Moudjahid AbdelKrim Abada, ainsi que d'autres responsables. La conférence de presse était animée par le Dr Ahmed Adimi, qui a présenté des témoignages directs détaillant l'interception de l'avion transportant les dirigeants algériens et son atterrissage en Algérie, alors qu'il devait se diriger vers la Tunisie.

P.2

IL Y A 70 ANS, L'UNE DES PREMIÈRES TRAHISONS DU MAKHZEN

RETOUR SUR LE DÉTOURNEMENT DE L'AVION DES CINQ CHEFS DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Le Forum de la mémoire, rendez-vous habituel du journal El Moudjahid, s'est tenu hier pour aborder le détournement de l'avion des cinq chefs de la Révolution, le 22 octobre 1956, en présence de responsables et de chercheurs en histoire, dont Aissakasmi, le Moudjahid Mouhammad Tahir Abd-Salam, représentant de la Gendarmerie nationale, et le Moudjahid AbdelKrim Abada, ainsi que d'autres responsables. La conférence de presse était animée par le Dr Ahmed Adimi, qui a présenté des témoignages directs détaillant l'interception de l'avion transportant les dirigeants algériens et son atterrissage en Algérie, alors qu'il devait se diriger vers la Tunisie.

Par Ikram Haou

Le Dr Ahmed Adimi a déclaré que ce sujet n'a été abordé ni correctement, ni scientifiquement, ni sous forme de mémoires, et que les Français évitent de parler du détournement de cet avion. Dès le départ, a-t-il expliqué, les cinq chefs de la Révolution — Mohamed Boudiaf, Ahmed Benbella, Hocine Aït Ahmed, Mustapha Lacheraf et Mohamed Khider — doutaient de la validité de la réunion de Rabat. Malgré cela, ils sont allés au Maroc et ont été reçus par Mohammed V, un accueil qui n'a pas plu à la France. Lors de leur rencontre avec Mohammed V, ils ont convenu que les chefs algériens voyageraient avec lui à bord

de son avion vers la Tunisie. Mais Hassan II persuada sa mère de se joindre à Mohammed V en Tunisie, et c'est là que le complot a commencé, a raconté le Dr Adimi.

Les chefs algériens furent ensuite informés qu'ils ne voyageraient pas à bord de l'avion de Mohammed V, mais d'un autre appareil : bien que marocain, celui-ci était piloté par un Français et immatriculé à Paris. Survint alors l'acte d'agression flagrant : l'avion fut dérouté vers l'Algérie au lieu de la Tunisie et atterrit sans préavis, en violation de toutes les lois internationales.

Les chefs de la Révolution furent arrêtés, leurs cravates arrachées et ils furent menottés. Les autorités coloniales françaises ont célébré cette arrestation comme

une victoire, et, le lendemain, l'arrestation des chefs révolutionnaires a été officiellement annoncée, a ajouté le Dr Adimi. Il a précisé, dans le même contexte, que le comportement des chefs de la Révolution fut celui d'hommes courageux qui n'ont cédé à aucune forme de pression psychologique et ont fait preuve de courage face à cette arrestation.

Malgré la tromperie, cet événement n'eut aucun effet sur l'intensification et l'expansion de la révolution ; au contraire, il en renforça la force et la cohésion grâce au peuple algérien qui la menait. Aissa kasmi est intervenu pour affirmer que, dans l'histoire de la confrontation entre le peuple algérien et le colonialisme français, les complots visant à arrêter la révo-

lution et à détruire l'Algérie avaient échoué. Il a également rapporté la déclaration de l'un des cinq chefs présents à bord de l'avion : « Nous n'avons jamais été les chefs de la révolution ; nous ne sommes que des représentants à l'étranger. » Le 24 octobre 1956, un article fut diffusé, proclamant : « Les représentants sont suspendus, mais la révolution continue ; la révolution est menée par le peuple. »

La parole a ensuite été donnée à plusieurs autres responsables, qui ont confirmé que la trahison du makhzen marocain n'est pas récente, mais une caractéristique profondément enracinée, non seulement avec l'Algérie, mais aussi avec tous les pays arabes.

I.H

EDUCATION NATIONALE

UN EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE D'INSPECTEUR

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'organisation, au titre de l'année 2026, d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur de l'enseignement primaire dans les matières de l'anglais et de l'éducation physique et sportive (EPS), précisant que les candidatures sont ouvertes jusqu'au 8 novembre prochain via la plateforme numérique dédiée à cet effet.

"Dans le cadre de la prise en charge des besoins en encadrement pédagogique des matières de l'anglais et de l'EPS au cycle primaire, et en vue de couvrir les postes budgétaires encore vacants, le ministère de l'Education nationale organise un examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur de l'enseignement primaire dans les matières de l'anglais et de l'EPS, au titre de l'année 2026", a précisé la même source.

L'organisation de cet examen est destinée aux "directions de l'éducation concernées, conformément aux conditions fixées à cet effet,

dans la limite de 148 postes budgétaires, dont 30 postes pour la matière de l'anglais et

118 postes budgétaires pour l'EPS", a ajouté le communiqué.

S'agissant des conditions de participation, le ministère a précisé que "pour le grade d'inspecteur de l'enseignement primaire, matière langue anglaise, l'examen professionnel est ouvert aux candidats appartenant au grade de professeur émérite de l'enseignement moyen, matière langue anglaise, classés à la catégorie 16 et justifiant de cinq (5) années d'ancienneté, en cumulant l'ancienneté acquise dans le grade d'intégration de professeur émérite de l'enseignement moyen et celle acquise dans le grade d'origine de professeur formateur de l'enseignement moyen".

Concernant "le grade d'inspecteur de l'enseignement primaire, matière éducation physique et sportive, l'examen professionnel est ouvert aux candidats appartenant au grade de professeur émérite de l'enseignement moyen,

matière éducation physique et sportive, classés à la catégorie 16 et justifiant de cinq (5) années d'ancienneté, en cumulant l'ancienneté acquise dans le grade d'intégration de professeur émérite de l'enseignement

moyen et celle acquise dans le grade d'origine de professeur formateur de l'enseignement moyen ».

Dans ce cadre, " le dépôt des demandes de participation est ouvert du 18 octobre au 8 novembre 2026, exclusivement via la plateforme numérique accessible à travers le lien : <https://mowadaf.education.dz>.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère visant à numériser les procédures administratives et à conférer le cachet électronique aux différentes étapes de gestion, afin d'améliorer la qualité du service public, de renforcer la transparence des opérations et de simplifier les procédures administratives", conclut le communiqué.

RA

CAISSE NATIONALE DES ASSURANCES SOCIALES DES TRAVAILLEURS SALARIÉS

VERS L'INTÉGRATION DE LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE DANS LE TRAITEMENT DES DOCUMENTS

Le directeur général par intérim de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a rencontré, mercredi, au siège de la direction générale, la directrice générale de l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE), pour examiner les moyens de concrétiser le projet d'intégration de la certification électronique dans le traitement des documents, indique un communiqué de la Caisse.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres spécialisés des deux parties, a constitué "une étape importante pour coordonner les efforts et définir les aspects techniques et organisationnels liés au lancement de ce projet, qui répond à la nécessité d'améliorer le traitement du volume important de documents au niveau des centres de paiement, à

travers une transition progressive du traitement papier au traitement électronique, contribuant ainsi à la simplification des procédures et à l'allègement des charges administratives et techniques", précise la même source.

L'adoption de la signature électronique devrait permettre de " renforcer la sécurité des documents, de garantir leur authenticité, de détecter toute modification, de prévenir la falsification et la fraude, de sécuriser davantage les transactions, de réduire l'utilisation des documents papier et d'alléger les charges liées à l'impression, à la signature manuscrite, à l'archivage et à la circulation des documents", ajoute le communiqué.

Cette démarche permettra également "d'accélérer le traitement des documents et d'améliorer les performances au niveau des centres

de paiement, en adéquation avec le volume d'activité et les exigences d'une prise en charge optimale des usagers, tout en ouvrant la voie à la généralisation du système d'archivage et de gestion électronique des documents (GED), afin d'en faciliter la conservation, la récupération et la circulation dans le respect des cadres en établis".

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de la CNAS visant à "ancrer l'administration électronique, à développer les mécanismes de travail et à améliorer la qualité du service public, grâce à l'utilisation de solutions numériques modernes et au renforcement du partenariat avec les organismes nationaux spécialisés", conclut le communiqué.

RS

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE NIGÉRIEN DE LA DÉFENSE

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, le Général d'Armée Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant.



RA

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DE SIX NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Botswana, du Luxembourg, du Tadjikistan, de la Géorgie, de la Biélorussie et de Malte. Il s'agit de l'ambassadeur de la République

de Botswana, M. Tebelelo Alfred Boang, de l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, M. Christian Muller, de l'ambassadeur de la République du Tadjikistan, M. Akram Karimi, de l'ambassadeur de la République de Géorgie, M. Archil Kalandia, de

l'ambassadeur de la République de Biélorussie, M. Evgueni Sobolevski, et de l'ambassadeur de la République de Malte, M. Christian Zammit.

RA

DÉCLARATION DU NOUVEL AMBASSADEUR DU LUXEMBOURG

LE LUXEMBOURG ŒUVRE À APPROFONDIR SES RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE

Le nouvel ambassadeur du Luxembourg en Algérie, Christian Muller, a déclaré, mercredi, que son pays œuvre à approfondir ses relations de coopération avec l'Algérie dans divers domaines, tout en continuant à encourager la mobilité et les échanges entre les deux peuples.

"Les relations politiques entre nos deux pays sont excellentes, de même que leur liens humains", a déclaré le diplomate luxembourgeois à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a également relevé que le nombre des membres de la communauté algérienne établie

au Luxembourg a connu une hausse au cours de ces dix dernières années.

Le nouvel ambassadeur du Luxembourg en Algérie a affirmé, à ce titre, la volonté de son pays à "renforcer la coopération politique, économique et culturel avec l'Algérie, tout en continuant à encourager la mobilité et les échanges entre les deux peuples". L'ambassadeur a, en outre, exprimé sa fierté d'être en Algérie, "ce qui représente, pour moi, un immense honneur et un privilège particulier", a-t-il dit, d'autant plus que c'est "pour la première fois qu'un ambassadeur du Luxembourg est accrédité en Algérie".

RA

DÉCLARATION DU NOUVEL AMBASSADEUR DE MALTE

MALTE SALUE LE RÔLE CONSTRUCTIF DE L'ALGÉRIE DANS LA PROMOTION DE LA PAIX ET DE LA STABILITÉ DANS LA RÉGION

Le nouvel ambassadeur de la République de Malte, M. Christian Zammit, a salué, mercredi, le rôle constructif de l'Algérie envers la communauté internationale ainsi que ses efforts en faveur de la promotion de la paix et de la stabilité dans la région.

Dans une déclaration à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Zammit a indiqué que Malte "accorde une grande importance à ses relations avec l'Algérie et est déterminée à approfondir la coopération et à renforcer la coordination sur les questions d'intérêt commun, aux niveaux bilatéral et multilatéral". En sa qualité de membre de l'Union européenne (UE), Malte "soutient la poursuite du renforcement des relations entre l'UE et l'Algérie à travers un dialogue continu, le développement de la coopération, la consolidation des liens économiques ainsi que la promotion des échanges commerciaux et des investissements", a-t-il dit.

Il a affirmé, dans ce sens, que son pays "salue le rôle constructif que joue l'Algérie au sein de la communauté internationale et son attachement à la diplomatie et au dialogue dans le tra-

itement des défis régionaux et internationaux", sans oublier "les efforts constants de l'Algérie visant à promouvoir la paix et la stabilité dans la région". Sur le plan bilatéral, l'ambassadeur de Malte a souligné que les deux pays entretiennent des relations "amicales et séculaires", "reposant sur le patrimoine méditerranéen commun, les liens historiques et le respect mutuel", ajoutant que leur voisinage commun constitue "une base solide pour continuer à renforcer leur partenariat, au service de leurs objectifs communs en matière de paix, de stabilité et de prospérité".

"Le renforcement des relations économiques et commerciales revêt, en particulier, une importance prioritaire", notamment à travers "l'encouragement à l'établissement de nouveaux partenariats entre les deux pays", a-t-il relevé. A ce propos, M. Zammit a exprimé sa volonté d'"œuvrer en étroite collaboration avec les autorités algériennes afin de consolider les fondements historiques des relations bilatérales, de renforcer les liens d'amitié entre les deux pays et de développer les perspectives de coopération, au mieux des intérêts mutuels des deux parties".

RA

DÉCLARATION DU NOUVEL AMBASSADEUR DE BIÉLORUSSIE

DES RELATIONS FONDÉES SUR LE RESPECT ET LA CONFIANCE LA PAIX ET DE LA STABILITÉ DANS LA RÉGION

Le nouvel ambassadeur de la République de Biélorussie en Algérie, M. Evgueni Sobolevski, a salué, mercredi, la qualité des relations unissant les deux pays, fondées sur "le respect et la confiance", qualifiant l'Algérie de "partenaire important" dans le continent africain.

Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune, l'ambassadeur biélorusse a indiqué que son pays considère l'Algérie comme "un partenaire important dans le continent africain", ajoutant, dans ce contexte, que les relations bilatérales "reposent sur le respect, la confiance et la volonté de développer une coopération mutuellement bénéfique". Il a évoqué, par la même occasion, les domaines "prometteurs" de la coopération entre les deux pays, notamment "le dévelop-

pement de la coopération industrielle, l'échange de technologies et la formation spécialisée".

"Je suis convaincu que notre travail commun permettra de mettre en œuvre tous les accords conclus entre les Présidents de nos deux pays dans l'intérêt des peuples algérien et biélorusse", a-t-il souligné.

RA

DÉCLARATION DU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA GÉORGIE

LES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LA GÉORGIE CONNAISSENT UNE "ÉVOLUTION DYNAMIQUE"

Le nouvel ambassadeur de la République de Géorgie en Algérie, M. Archil Kalandia, a mis en avant, mercredi, "l'évolution dynamique" que connaissent les relations entre l'Algérie et son pays, en ce que les deux pays disposent d'importantes potentialités afin de renforcer davantage leur coopération dans différents domaines.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en qualité de nouvel ambassadeur de Géorgie en Algérie, M. Kalandia a déclaré : "J'ai l'honneur de représenter la Géorgie auprès de la République algérienne démocratique et populaire et je tiens à souligner que nos relations bilatérales connaissent une évolution dynamique et que nous disposons encore d'importantes potentialités pour renforcer

les liens de coopération entre nos deux pays dans différents domaines".

"Au cours des prochaines années, nous œuvrerons à intensifier notre coopération bilatérale au mieux des intérêts de nos deux pays et de nos deux peuples", a-t-il ajouté, soulignant que ses entretiens avec le président de la République étaient "fructueux". Le nouvel ambassadeur de la République de Géorgie a saisi l'occasion pour réitérer ses vœux de "plein succès à ce merveilleux pays l'Algérie".

Il a également souligné que "les relations bilatérales, fondées sur le respect mutuel et la compréhension commune entre l'Algérie et la Géorgie, connaîtront davantage de renforcement et de développement au cours des prochaines années".

RA

DÉCLARATION DU NOUVEL AMBASSADEUR DU BOTSWANA

L'AMBASSADEUR DU BOTSWANA SOULIGNE L'ENGAGEMENT DE SON PAYS À ŒUVRER POUR LE RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

L'ambassadeur de la République du Botswana, M. Tebelelo Alfred Boang, a souligné, mercredi, l'engagement de son pays à œuvrer pour le renforcement des bonnes relations qu'il entretient avec l'Algérie, au service des deux peuples et de l'Afrique.

Dans une déclaration à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadeur du Botswana a souligné sa détermination à "continuer d'œuvrer pour le renforcement des bonnes relations qu'entretiennent les deux pays", ajoutant que l'Algérie et le Botswana "entendent aujourd'hui dévelop-

per leurs bonnes relations bilatérales au service du développement dans les deux pays dans divers domaines, notamment économique".

"Plusieurs questions seront examinées dans le but de traduire les relations entre les deux pays en résultats concrets profitant aux deux peuples et au reste du continent", a-t-il précisé. Il a également fait part de l'engagement du Botswana à "œuvrer constamment pour la concrétisation de l'agenda africain, dans le cadre de la coopération bilatérale et au niveau continental".

RA

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2027

LE BUDGET 2027 DES TRAVAUX PUBLICS EST DE 980 MILLIARDS DE DA

Le budget proposé pour le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base s'élève à 980 milliards de DA en crédits de paiement pour 2027. C'est ce qu'a indiqué le ministre Abdelkader Djellaoui, mercredi, lors de la présentation du projet de loi de finances (PLF) 2027 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). La séance était présidée par le vice-président de la commission, Abdenour Belarbi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et des membres de la commission.

Par Dahmane Abderrahmane

M. Djellaoui a précisé que ce budget comprend 980 milliards de DA en crédits de paiement et 322 milliards de DA en autorisations d'engagement, avec la programmation de 456 nouvelles opérations et la réévaluation de 14 autres. Les autorisations d'engagement allouées aux investissements publics dépassent 290 milliards de DA, tandis que les dépenses de fonctionnement des services sont estimées à plus de 31,6 milliards de DA. Passant en revue les priorités du secteur, le ministre a relevé que le PLF 2027 accorde une importance particulière à la maintenance et au développement des infrastructures de base. La priorité est donnée à l'achèvement des projets en cours, à la préservation de la qualité du service public et à l'orientation des ressources disponibles vers les projets à impact économique et de développement. Il s'agit notamment de la maintenance et du renforcement des

routes et des autoroutes, du développement et de la modernisation du réseau routier, de la réalisation et de la reconstruction d'ouvrages d'art, outre la maintenance des aéroports et le développement des infrastructures maritimes, y compris les opérations de dragage des ports et l'amélioration de leurs conditions d'exploitation. Parmi les mesures prévues dans le PLF figure la proposition de création d'un Fonds national de réparation des dégâts causés par les intempéries. Ce fonds vise à mobiliser des ressources financières annuelles pour la prise en charge des dommages subis par les infrastructures relevant du secteur, ce qui permettra d'intervenir en temps opportun sans attendre les procédures d'inscription de nouvelles opérations, a ajouté le ministre. S'agissant des projets structurants, M. Djellaoui a évoqué la poursuite de la réalisation du corridor ferroviaire Nord-Sud reliant Alger à Tamanrasset, de la ligne minière Est, ainsi que de l'extension du port d'An-

naba. Il a souligné l'importance d'achever ces projets stratégiques dans les délais impartis, au regard de leur rôle dans le renforcement de la connectivité entre les régions du pays, le soutien au transport de marchandises et le développement de l'activité économique. Présentant le bilan des réalisations à fin octobre en cours, M. Djellaoui a cité le projet de la ligne minière Est, qui s'étend sur 422 km à double voie électrifiée, avec une capacité de transport estimée à 23 millions de tonnes de phosphate et de fer par an. Il a précisé que 174 km de cette ligne sont entrés en exploitation, y compris le tronçon Oued Kebrit-Djebel Onk sur 151 km, ainsi que la desserte de Bled El Hadba sur 23 km. Un tronçon de 127 km est en cours d'achèvement, où les essais techniques se déroulent du 13 au 30 octobre 2026, tandis que les travaux se poursuivent sur le tronçon restant sur un linéaire de 121 km. Ces travaux concernent le tronçon Bouche-gouf-Aïn Seynour, sur 72 km, ainsi que la rénovation de la ligne exis-

tante sur 34 km, dont la mise en service est prévue fin mars 2027, selon M. Djellaoui. Concernant le corridor ferroviaire Nord-Sud reliant Alger à Tamanrasset, dont la longueur totale est de 2.036 km, incluant le tronçon Chiffa-Ksar El Boukhari, sur 111 km, le ministre a indiqué que la situation des tronçons concernés, sur un linéaire de 1.925 km, se répartit entre 308 km en exploitation, 42 km en cours de réalisation, 924 km en phase de préparation au lancement des travaux et 651 km faisant l'objet d'appels d'offres. Le ministre a également présenté le projet d'extension du port d'An-naba et de réalisation d'un quai minéralier, qui prévoit le dragage des bassins à des profondeurs comprises entre 16 et 27 mètres, le prolongement de la digue maritime sur une longueur de 1.400 mètres, l'aménagement d'une plateforme de 82 hectares, ainsi que la construction d'un nouveau quai de 1.600 mètres de long.

DA

ENERGIE ET ENERGIES RENOUVELABLES

ADJAL PRÉSIDE UNE RÉUNION DE LA COMMISSION SECTORIELLE DE COORDINATION

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, mercredi, une réunion de la commission sectorielle de coordination, consacrée à l'examen de dossiers relatifs au développement du secteur et au suivi de ses indicateurs en matière d'organisation et de fonctionnement, indique un communiqué du ministère.

L'ordre du jour de cette réunion a porté sur "l'examen du tableau de bord du 3e trimestre de l'exercice 2026 et du dossier du siège de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, ainsi que du dossier de la mobilité électrique, des tarifs selon les plages horaires et des périodes tarifaires du gaz", lit-on dans le communiqué. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi

des dossiers sectoriels et du renforcement de la coordination entre les organismes et les entreprises relevant du secteur, pour contribuer à l'amélioration des performances en matière d'organisation et de fonctionnement et accompagner les mutations que connaît le domaine de l'énergie, conclut la même source.

RE

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'EXPORTATION DES MÉDICAMENTS ET LA PRODUCTION LOCALE, DES SUJETS DÉCRYPTÉS PAR REDHA BELKACEMI

d'une rencontre organisée mardi dernier par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, avec les opérateurs économiques invités à exposer leurs problématiques, le ministre a présenté les différentes ambitions des autorités liées à l'accompagnement des opérateurs dans l'exportation de leurs produits, à travers des facilitations douanières, l'assouplissement administratif, l'accompagnement financier et la promotion des produits nationaux à l'étranger.

Par Malika Azeb

Intervenant dans l'émission « L'Invité du jour », diffusée par la Chaîne III de la Radio algérienne, le chargé d'études et de synthèse au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Redha Belkacemi, a décrypté cette vision destinée à transformer les capacités industrielles nationales en opportunités d'exportation. M. Belkacemi a souligné que le domaine de l'exportation n'est pas l'affaire du seul secteur de l'Industrie pharmaceutique, mais qu'il implique plusieurs départements. D'ailleurs, la rencontre de mardi a réuni différents organismes, dont les Douanes, la Banque d'Algérie, la Safex, les assurances et les structures chargées de la promotion des exportations, a-t-il rappelé. Les participants à la réunion ont chacun, de leur côté, exposé les mesures prises par leur secteur afin de faciliter le travail des opérateurs agréés, en présentant les avantages qui leur sont accordés, les facilitations douanières et administratives, ainsi que les dispositifs bancaires liés à la domiciliation, au rapatriement des recettes et aux délais réglementaires, a indiqué ce responsable, précisant que « des fonds de soutien permettent également d'accompagner la participation des entreprises aux manifestations commerciales internationales afin de faire connaître et de promouvoir le produit national à l'étranger ». Abordant la question liée à l'exportation des médicaments, notamment vers les pays africains, l'intervenant a souligné que l'Agence nationale des

produits pharmaceutiques œuvre actuellement sur les procédures d'enregistrement au niveau local et à l'étranger, pour ce qui est du volet réglementaire. D'autre part, l'Agence travaille sur la nécessité d'obtenir le niveau de maturité 3 de l'OMS afin de rassurer les partenaires étrangers sur la qualité des produits. A ce sujet, M. Belkacemi a déclaré que le ministre de l'Industrie pharmaceutique a imposé une dynamique en procédant à une réforme réglementaire se conformant aux recommandations de l'OMS. Engagée depuis 2025, rappelle-t-il, « cette démarche mobilise les autorités pharmaceutiques, sanitaires et de pharmacovigilance autour d'exigences communes de qualité, de sécurité et d'efficacité », et ce, pour concilier le développement des exportations, la disponibilité des traitements et la consolidation de la souveraineté sanitaire nationale. Sur le volet lié à l'équilibre entre l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques et l'exportation, Redha Belkacemi a assuré que l'Algérie possède des capacités pour satisfaire les besoins locaux. Avec plus de 230 fabricants, les besoins locaux en médicaments sont satisfaits à hauteur de 80 %. Avec ce nombre important d'établissements de fabrication de médicaments, le pays est en mesure de passer à l'exportation afin de rentabiliser l'outil industriel. Le ministère de l'Industrie pharmaceutique et quelques fabricants de médicaments, publics et privés, projettent de fabriquer la matière première localement en vue d'augmenter la valeur ajoutée du pays, qui dispose de capacités produc-

tives pour la fabrication de cette matière première. Plusieurs projets sont engagés, notamment à Batna pour le paracétamol, les antalgiques et les anticancéreux, et à Médéa, où Sidal modernise ses installations destinées aux matières premières antibiotiques. « Nous devons être toujours préparés », a insisté le responsable, rappelant les enseignements de la pandémie de Covid-19 et les risques épidémiques persistants en Afrique. M. Belkacemi a également abordé le chantier lié à l'élaboration de la première liste nationale de médicaments essentiels avant la fin de l'année en cours, comme annoncé par le ministre, en indiquant que ce chantier prioritaire constitue « un gage de souveraineté ». « Ce référentiel permettra de hiérarchiser les besoins sanitaires, d'assurer la disponibilité continue des traitements prioritaires et d'orienter les investissements industriels », a précisé ce responsable. Selon lui, cette liste, élaborée par un comité d'experts conformément à la loi 18-11 relative à la santé et au décret 21-224, « servira à identifier les médicaments importés pouvant être fabriqués localement ». Son contenu, notamment le nombre de produits et les familles thérapeutiques concernées, sera communiqué ultérieurement, a fait savoir M. Belkacemi. Il a également souligné que « face aux risques de pénuries, un dispositif de veille associant plusieurs institutions et partenaires socio-économiques assure déjà le suivi des tensions d'approvisionnement ».

MA

AQUACULTURE À SIDI BEL-ABBÈS

UN PROJET PRIVÉ DE PRODUCTION D'ALEVINS À OUED SEFIOUN

Un nouveau projet privé de pêche et d'aquaculture voit le jour dans la commune d'Oued Sefioun, à Sidi Bel-Abbès. Son objectif : produire trois millions d'alevins en trois ans afin de soutenir la production locale.

Par Hamida Indja

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sidi Bel-Abbès bénéficiera d'un nouveau projet porté par un investisseur privé dans la commune d'Oued Sefioun. Ce projet vise à produire trois millions d'alevins d'ici trois ans. L'information a été annoncée ce mercredi par la direction locale du secteur.

Le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Mustapha Elias, a déclaré à l'agence APS que ce projet se déroule en deux étapes. La première concerne la préparation des bassins



destinés à la croissance des poissons. La seconde porte sur la création d'un espace spécialisé pour produire les

alevins et les mettre en eau.

M. Mustapha a également précisé que le nombre de départ est de 500

000 alevins, avant une montée en puissance progressive pour atteindre l'objectif de trois millions d'ici trois ans.

Les premiers travaux nécessaires ont été entièrement achevés, notamment le raccordement au réseau électrique ainsi que le forage d'un puits profond destiné à garantir et à sécuriser l'approvisionnement en eau de tous les bassins. Pour cette raison, une équipe technique de la direction de wilaya a effectué une visite sur le terrain afin de suivre l'avancement des travaux.

M. Elias a indiqué que ce projet contribuera largement à la production locale et à la sécurité alimentaire. Il permettra également de fournir des alevins aux fermes afin de développer l'aquaculture dans la wilaya et dans les régions voisines.

Il a aussi affirmé que la direction souhaite accompagner l'investisseur sur place et lui fournir toute l'aide technique nécessaire pour résoudre ses problèmes et accélérer la mise en œuvre du projet dans les délais impartis.

H I

FORMATION AGRICOLE À NAÂMA

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'HUILE D'OLIVE VIERGE

Une session de formation consacrée à l'amélioration de la qualité de la production d'huile d'olive vierge a été lancée mardi dans la wilaya de Naâma, sous l'encadrement de l'Institut technologique spécialisé de formation en cultures pérennes d'Aïn Témouchent, a-t-on appris auprès de la Chambre agricole de la wilaya.

Kahina Baghdad

Destinée aux producteurs de la filière oléicole et aux différents intervenants du domaine à travers les communes de la wilaya, cette formation est encadrée par des techniciens de l'institut pré-

cité. Elle s'articule autour de deux axes principaux : les bonnes pratiques agricoles pour produire une huile d'olive de haute qualité et la valorisation des produits dérivés de l'olive.

Selon la même source, cette initiative vise à diffuser les connaissances auprès des agriculteurs et à leur inculquer les techniques et les bonnes pratiques relatives à la plantation des oliviers et à leur entretien, notamment par la taille, en vue d'obtenir une huile vierge de qualité.

Le secrétaire général de la Chambre agricole de Naâma, Dahawi Omar Sahli, a indiqué que cette session, qui s'étale sur trois jours, comprend des cours théoriques ainsi que des stages pratiques au niveau des exploitations agricoles.

Selon lui, cette formation vise à encourager

les agriculteurs à adopter de bonnes pratiques, notamment en matière de récolte des olives et de durée de stockage, afin d'améliorer la qualité et le rendement de l'huile produite, tout en prévenant certaines maladies affectant les oliviers.

Par ailleurs, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya organisera, en parallèle avec la campagne oléicole de la saison en cours, une séance de dégustation d'huile d'olive au profit des opérateurs de la filière dans la wilaya. Supervisée par une commission spécialisée, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité de l'huile d'olive et à développer l'activité de trituration des olives dans la wilaya, ont indiqué les organisateurs.

K.B

ORAN

L'EPH D'AÏN EL TURCK BIENTÔT DOTÉ D'UN CENTRE DE CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES

L'établissement public hospitalier (EPH) "Dr Medjber Tami" d'Aïn El Turck, sera bientôt doté d'un centre de consultations médicales spécialisées, a-t-on appris auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya. Une décision portant mise à disposition de l'EPH "Dr Medjber Tami" d'un bien immobilier abritant des locaux commerciaux inexploités, situés au quartier Bensamir, à Cap Falcon, a été remise et réceptionnée mardi au siège de la commune d'Aïn El Turck (wilaya d'Oran), en vue de sa transformation en un centre public de consultations médicales spécialisées, a-t-on indiqué de même source.

L'opération s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn El Turck, Yahiaouche Zouaoui, et du directeur général de l'EPH "Dr Medjber Tami", Tarek Belbaï, ainsi que du secrétaire général de la commune et de plusieurs em-

ployés. Le bien immobilier fera l'objet de travaux d'aménagement en vue de la création d'un centre de consultations médicales spécialisées comprenant un service de radiologie et un laboratoire d'analyses médicales, ainsi que des équipements médicaux modernes.

Cette nouvelle structure sanitaire devrait contribuer au renforcement des prestations de santé et à l'amélioration de la prise en charge des patients, notamment les habitants de la daïra d'Aïn El Turck.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali d'Oran, Ibrahim Ouchane, relatives à la réhabilitation et à la valorisation des biens inexploités, à travers leur affectation à des projets d'intérêt général, afin de mettre ces espaces à profit pour améliorer les services offerts aux citoyens, a-t-on indiqué.

R.R

TLEMCEN

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DU DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

Une campagne de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein a été lancée récemment par l'agence de Tlemcen de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), au profit des femmes salariées, a-t-on appris mercredi auprès de cet organisme.

Selon la même source, cette campagne, organisée sous le slogan "Le dépistage précoce du cancer du sein est un geste de santé qui peut sauver votre vie", se déroule du 19 au 29 octobre courant. Elle cible les femmes assurées sociales afin de les informer sur les moyens de prévention et les facteurs de risque, de les inciter à effectuer régulièrement des examens médicaux et à consulter des spécialistes. Cette initiative vise à augmenter les chances de réussite des traitements et à réduire les complications liées à la maladie. La campagne prévoit également des actions de sen-

sibilisation au niveau de l'ensemble des centres relevant de l'agence de wilaya de la CNAS, ainsi qu'au centre régional d'imagerie médicale de Maghnia. Un bureau mobile a également été mobilisé pour sillonner les différentes communes de la wilaya et élargir la portée de la sensibilisation, notamment au profit des femmes assurées sociales qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'aux centres concernés.

Cette initiative vise à sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et à promouvoir une culture de la prévention et des examens médicaux réguliers, contribuant ainsi à préserver leur santé et à les encourager à accorder davantage d'importance au dépistage, considéré comme une étape essentielle dans la lutte contre cette maladie.

R.R

CAMPAGNE OLÉICOLE À TIZI-OUZOU

DES PRÉVISIONS DE RÉCOLTE EXCEPTIONNELLES POUR 2026/2027

Les premières prévisions de récolte pour la campagne oléicole 2026/2027 dans la wilaya de Tizi-Ouzou dépassent largement les niveaux habituels, grâce notamment aux pluies abondantes du printemps dernier, qui ont permis aux oliviers de conserver une bonne charge et de maintenir leur productivité cette saison encore, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles.

Pour l'inspecteur phytosanitaire M. Kaci Boukhalfa, ces prévisions constituent une excellente nouvelle pour la filière : les oliviers, naturellement programmés pour l'alternance bisannuelle, ont enchaîné deux années de charge consécutives. En oléiculture, explique-t-il, une année de forte production (année de charge) est systématiquement suivie d'une année de décharge où la récolte chute considérablement. Cette situation est due, selon lui, à des « conditions climatiques exceptionnellement favorables, notamment les pluies abondantes tombées au printemps dernier, qui ont permis aux arbres de maintenir une bonne charge et de préserver leur productivité encore cette saison ».

« Habituellement, poursuit-il, le volume de production d'olives retombe durant l'année de décharge à seulement 10 à 20 % de celui de l'année de forte production. Dans ce contexte, atteindre cette saison (2026/2027) 60 % du volume produit durant la saison dernière (2025/2026) constitue une performance remarquable », a-t-il déclaré, ajoutant qu'« obtenir 60 % de la production de l'année précédente dépasse largement nos prévisions et présage d'une campagne tout à fait honorable ».

Il faut rappeler que, durant la campagne 2025/2026, plus de 12,6 millions de litres d'huile ont été produits à partir de la trituration de 776 339 quintaux d'olives. Si les prévisions détaillées de cette campagne ne sont pas encore définitivement établies, notamment en ce qui concerne la production d'huile par quintal d'olives triturées, ces premières perspectives confirment une fois encore le potentiel et la résilience de l'oléiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-il souligné.

R.R

AVICULTURE SÉNÉGALAISE

ENTRE ESSOR LOCAL ET CONVOITISES EXTÉRIEURES

Au Sénégal, la filière avicole profite d'une demande robuste et d'une protection contre les importations de plusieurs produits. Les producteurs locaux accroissent leurs capacités, mais l'arrivée potentielle de nouveaux investisseurs étrangers inquiète le secteur.

Par Nawal Bordji

Le groupe agroalimentaire indonésien Charoen Pokphand, actif dans l'aviculture, mène actuellement une étude de faisabilité pour pénétrer le marché sénégalais. L'information a été livrée par Alex Rudini Sulaiman, coordinateur des affaires économiques à l'ambassade d'Indonésie à Dakar, en marge du forum « Indonesia - West Africa Business Meeting and B2B Networking », organisé la semaine dernière au Tangerang du Sud. Cette initiative s'inscrit dans la volonté plus large de Jakarta d'encourager ses entreprises à investir directement dans les activités manufacturières en Afrique de l'Ouest. « Le potentiel y est considérable, en particulier pour la création d'unités de production locales au Sénégal, ce qui permettrait de réduire sensiblement les coûts de production », a expliqué M. Sulaiman.

L'entreprise indonésienne intervient à plusieurs maillons de la chaîne avicole : fabrication d'aliments pour animaux, production de poussins, élevage et transformation de viande. Les informations disponibles ne précisent toutefois ni le segment visé par son étude de faisabilité au Sénégal, ni le montant d'un éventuel investissement.

Des projets étrangers inquiètent déjà les producteurs locaux

L'intérêt de Charoen Pokphand survient alors que l'arrivée de grands producteurs étrangers suscite déjà des inquiétudes au sein de la filière sénégalaise. Le samedi 10 octobre, l'Interprofession avicole du Sénégal (IPAS) a organisé un point de presse à Thiès pour alerter les autorités sur les risques économiques, sociaux et environnementaux liés à plusieurs projets annoncés dans les régions



de Thiès et de Diourbel.

Selon son secrétaire général, Mamadou Bâ, un projet de ferme d'un million de poules pondeuses serait envisagé à Thiès par des investisseurs chinois, tandis qu'un autre projet, porté par des investisseurs brésiliens, serait attendu à Diourbel. L'IPAS estime que l'augmentation des capacités de production pourrait déstabiliser le marché et fragiliser les exploitations de petite taille. « Avec trois millions de pondeuses, nous parvenons à approvisionner correctement le marché sénégalais, et, d'après nos simulations, si cet effectif est porté à 4,5 millions, voire plus, cela va gravement perturber le fonctionnement du secteur avicole et lui nuire... 60 000 emplois sont menacés dans la filière avicole avec l'installation de ces gros producteurs dans les régions de Thiès et de Diourbel », soulignait par exemple M. Ba dans des propos rapportés par l'Agence de presse sénégalaise (APS).

Si ces alertes ne concernent pas directement Charoen Pokphand, dont l'éventuel projet au Sénégal n'est pas encore défini, elles illustrent les interrogations que suscite

l'arrivée de nouveaux opérateurs de grande capacité dans une filière où les producteurs locaux cherchent à consolider leurs positions.

Les investissements locaux déterminants

Les opérateurs locaux multiplient eux-mêmes les investissements pour accroître leurs capacités de production et répondre à la demande. En juin 2026, l'entreprise La Ripaille a par exemple conclu un accord d'investissement de 1,3 milliard FCFA (environ 2,226 millions USD) avec Oyass Capital du Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONSIS), pour soutenir son développement, notamment dans la production de poules pondeuses et les capacités de reproduction. Un peu plus tôt, en novembre 2025, Gade Gui avait obtenu un financement de 2,5 milliards FCFA auprès de Proparco pour construire une ferme de poules pondeuses, avec une capacité de production à terme annoncée à plus de 80 millions d'œufs par an. De son côté, l'Africaine de Production Animale (APRAN) a bénéficié, en mai 2025, d'un prêt de 5,4 millions USD de la Société financière

internationale pour renforcer ses activités dans l'alimentation animale et l'élevage.

Cette succession de financements témoigne de la volonté des opérateurs locaux de consolider leurs positions et de répondre à la progression de la demande. D'après les estimations de l'IPAS, la consommation de viande de poulet au Sénégal progresse de 8 à 10 % par an. Rappelons que le pays maintient depuis 2005 une suspension des importations de plusieurs produits avicoles, dont les volailles vivantes, les viandes de volaille, ou encore les œufs destinés à la consommation.

Sur ce marché protégé de la concurrence extérieure, la croissance de la consommation offre des perspectives aux investisseurs, mais renforce également les enjeux liés à l'équilibre entre capacités de production, débouchés commerciaux et viabilité des exploitations locales. L'éventuelle entrée de Charoen Pokphand pourrait ainsi ouvrir une nouvelle séquence pour la filière, même si les activités envisagées au Sénégal et les effets potentiels de son implantation restent inconnus.

N.B

TOURISME BÉNINOIS

TOUT COMMENCERA PAR LE BLACK TRAVEL SUMMIT DE 2027

Par Nawal Bordji

Au-delà d'un simple congrès touristique, l'accueil du Black Travel Summit l'année prochaine consacre la stratégie béninoise visant à attirer les diasporas africaines en quête de reconnexion avec leurs origines. Une nouvelle vision qui fait du Bénin une véritable plateforme touristique depuis quelques années. Le choix porté sur le Bénin n'est pas anodin. Il s'inscrit dans une volonté politique nationale de faire de la destination Bénin une terre d'accueil pour les Afrodescendants du monde entier. Cotonou, capitale économique du pays, sera la première ville africaine hôte du Black Travel Summit. L'information a été rendue officielle le samedi 17 octobre à Milwaukee en marge de l'édition 2026, après celle de Rio de Janeiro en 2025. Le sommet sera organisé en partenariat avec Bénin Tourisme, l'agence publique chargée de la promotion de la destination Bénin à l'international, informe le site gouv.bj. « Cet événement s'inscrit dans l'ambition du Bénin de renforcer son

rayonnement auprès des publics afrodescendants, de favoriser la commercialisation de son offre touristique à l'international et de développer de nouvelles collaborations entre l'Afrique et sa diaspora. » À l'occasion, des entrepreneurs, des créateurs de contenu et des acteurs de l'industrie touristique et hôtelière vont échanger et partager leurs expériences.

Le Bénin, une vitrine pour les descendants d'expatriés

Le Bénin a engagé une politique de reconnaissance de la nationalité en faveur des Afrodescendants, dans le cadre de la loi n°2024-31 du 2 septembre 2024 relative à la reconnaissance de la nationalité béninoise aux descendants d'Africains déportés. Depuis, on observe une vague de naturalisations. Dans la foulée, trois Afro-descendants ont été officiellement reconnus citoyens béninois en juillet 2025 : Wilson Ciara Princess, Joseph Gabendy et Smeralda David Romuald. Par la suite, en mai 2026, l'ancien journaliste et animateur Claudy Siar obtient sa nationalité béni-

noise à Ouidah, quelques semaines avant d'être nommé Chargé de mission du président Romuald Wadagni à la Culture, aux Médias et à la Visibilité du Bénin. Il anime également la structure Bénin Influence, présentée comme l'outil accompagnant sa mission de rayonnement, de mobilisation des diasporas et de promotion de l'image du pays.

Selon des informations relayées par plusieurs médias locaux à l'instar de La Nouvelle Tribune, une structure dénommée Retour Bénin Gagnant accompagne les Afro-descendants dans leurs démarches d'obtention de la nationalité béninoise. Si auparavant un test d'ADN était exigé à tous les postulants, désormais ceci n'est plus une obligation. D'après les propos de Claudy Siar rapportés par le même journal, « désormais, pour l'obtention de la nationalité béninoise, il n'est plus nécessaire d'effectuer un test ADN ».

L'exemple du Bénin devrait servir de cas d'école pour d'autres pays africains dans un processus de réconciliation du continent avec ses enfants dispersés.

N.B

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'UA ET L'ONU RENFORCENT LEUR COORDINATION

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations unies se réuniront ce jeudi à New York pour leur 11e séminaire informel conjoint. Cette rencontre précède leur 20e réunion consultative annuelle, prévue vendredi, consacrée aux principaux défis sécuritaires du continent, à la lutte contre le terrorisme et au renforcement de la coordination entre les deux instances.

Par Yacine Boudali

Cinq axes principaux structureront les travaux. Les participants examineront d'abord les opérations africaines de soutien à la paix et les opérations onusiennes de maintien de la paix, notamment la mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité. Seront également abordés la jeunesse, la paix et la sécurité, ainsi que les efforts conjoints de l'UA et de l'ONU contre le terrorisme en Afrique, en particulier au Sahel. L'ordre du jour inclura aussi la protection des enfants dans les

conflits armés et l'exploitation illégale des ressources naturelles, facteur d'aggravation des conflits sur le continent. Les deux Conseils devraient ainsi évaluer les progrès de la mise en œuvre de la résolution 2719, adoptée le 21 décembre 2023, qui établit un cadre de financement des opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA via les contributions statutaires de l'ONU. Un examen de cette mise en œuvre est prévu par le Conseil de sécurité en décembre 2026.

La lutte antiterroriste en Afrique, notamment au Sahel, occupera une place centrale, dans un

contexte marqué par les difficultés de la coopération régionale, le recul du soutien technique et financier international aux opérations africaines de soutien à la paix, et la nécessité de coordonner les efforts sécuritaires tout en s'attaquant aux causes politiques et sociales de l'extrémisme violent.

Les participants devraient en outre chercher les moyens de renforcer la participation des jeunes à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à la consolidation de la paix, et d'intensifier les efforts de protection des enfants contre les violations graves liées aux

conflits armés. L'amélioration des mécanismes de lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles, le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la coordination transfrontalière seront également abordés.

La rencontre sera coprésidée par Churchill Ewumbue-Monono, représentant permanent du Cameroun auprès de l'UA et président du CPS pour octobre, et par Aglaia Balta, représentante permanente de la Grèce auprès des Nations unies et présidente du Conseil de sécurité pour le même mois.

Y.B

ESPAGNE

11 MILITAIRES BLESSÉS DANS DES AFFRONTEMENTS AVEC DES MIGRANTS MAROCAINS À CEUTA

Au moins onze militaires espagnols ont été blessés dans des affrontements avec des migrants marocains dans l'enclave espagnole de Ceuta, où l'armée a été déployée pour renforcer la surveillance frontalière à la suite de l'entrée massive de migrants marocains, a rapporté mercredi le quotidien espagnol El Pais. Selon des sources du ministère espagnol de la Défense citées par le journal, les incidents se sont produits depuis le déploiement des militaires dans le cadre d'une mission de surveillance, de dissuasion et d'appui aux forces de sécurité, après l'entrée massive de

plus de 70.000 migrants par le poste-frontière de Tarajal, les 30 et 31 juillet derniers.

La majorité des incidents sont survenus lors de bousculades et de poursuites, tandis que certains ont été marqués par des jets de pierres contre les militaires déployés dans différents secteurs de l'enclave.

Fin août, une attaque contre une patrouille dans le secteur de Benzu avait fait quatre militaires blessés et conduit à l'arrestation d'une douzaine de migrants marocains, a rappelé le quotidien espagnol.

D'après El Pais, l'armée espagnole a éga-

lement déposé une dizaine de plaintes contre des migrants marocains accusés d'avoir agressé des militaires, ainsi que contre des civils soupçonnés d'avoir incité à la violence contre les forces armées.

Quelque 4.100 militaires étaient déployés à Ceuta en septembre, selon les chiffres communiqués au Parlement par la ministre espagnole de la Défense, Margarita Robles, qui a annoncé une visite dans l'enclave en novembre pour décorer certains des soldats mobilisés.

RI

CISJORDANIE

PLUS DE 300 ATTAQUES DE COLONS SIONISTES CONTRE LES AGRICULTEURS DEPUIS DÉBUT OCTOBRE

Les agressions de colons contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée se sont fortement intensifiées à l'occasion de la récolte des olives, déplore le ministère palestinien de l'agriculture qui a recensé plus de 300 attaques depuis début octobre, soit une moyenne de 15 par jour.

Cette semaine encore, la violence coloniale sioniste s'est abattue sur les Palestiniens de Cisjordanie occupée, particulièrement exacerbée à l'approche des élections législatives sionistes.

Bernard Baudoux, 78 ans, maire d'une ville française, faisait partie d'une délégation diplomatique européenne aux côtés, entre autres, d'élus belges et polonais venue observer la récolte des olives. Il a été roué de coups par des colons sionistes dans la localité de Taybeh, à proximité de Ramallah.

Cette agression est survenue le lendemain d'une autre attaque à Abu Falah, au nord-est de Ramallah, où environ 80 colons masqués et armés de gourdins se sont rués sur des Palestiniens qui cueillaient des olives.

Au cours de cette attaque, la journaliste du Washington Post Heidi Levine, âgée de 63 ans, est tombée et a été rouée de coups pendant plus de 10 minutes par des colons. Elle a eu des côtes cassées et a dû subir une opération à la main, tandis que son appareil photo, son téléphone et son passeport ont été volés.

Derrière cette violence des colons sionistes se poursuit celle de l'armée de l'occupation et de la dé-

possession progressive des Palestiniens de leurs terres, de leurs biens et de leur liberté.

Dans un rapport publié récemment, le ministère palestinien de l'agriculture estime à 1,9 million de dollars le montant des dommages causés en une seule semaine par les attaques des colons. Entre le 8 et le 15 octobre, ce sont 3.522 arbres fruitiers dont 2.667 oliviers qui ont été endommagés, avec des dégâts qui vont de l'abattage à l'arrachage en passant par l'incendie d'arbres, sans compter le vol et la confiscation des olives, ainsi que la destruction d'installations agricoles et de réseaux d'irrigation.

Le rapport du ministère ajoute que les colons ont volé 8.612 kilogrammes d'olives, soit environ 8,6 tonnes. Ces pertes auront des répercussions sur l'économie palestinienne, quand la récolte des olives constitue une source principale de revenus et d'emploi dans les villages palestiniens, subvenant entièrement ou partiellement aux besoins de dizaines de milliers de familles. Au-delà des arbres et des fruits perdus, ce sont les revenus des familles ainsi que les activités liées à la récolte, au pressage et au commerce qui sont touchés.

Le ministère souligne que la semaine précédente avait été marquée par des pertes encore plus importantes : son rapport portant sur la période du 1er au 8 octobre fait état de pertes directes d'environ 3.678.000 dollars et de dégâts causés à 3.192 oliviers dans sept gouvernorats ;

RI

SOUDAN

UNE RÉUNION INTERNATIONALE À GENÈVE APPELLE À UNE ACTION URGENTE POUR METTRE FIN AU CONFLIT

L'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Soudan, Pekka Haavisto, a souligné la nécessité pour les partenaires internationaux et régionaux du Soudan de s'engager fermement à mettre fin au conflit et à atténuer les souffrances du peuple soudanais, tout en soutenant son droit à un avenir marqué par la paix, la sécurité et la dignité dans un Soudan uni. Haavisto s'exprimait lors de la réunion consultative consacrée au renforcement de la coordination des initiatives et des efforts de paix au Soudan, tenue mercredi au siège des Nations unies à Genève, avec la participation de hauts représentants de 22 pays, ainsi que de l'ONU, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Ligue des Etats arabes.

Dans son allocution d'ouverture, Haavisto a indiqué que les discussions porteraient sur les efforts de désescalade et de renforcement de la confiance entre les parties, ainsi que sur les dimensions régionales du conflit et les moyens d'empêcher une détérioration de la situation et une extension accrue des hostilités aux pays voisins.

Il a souligné que la valeur de cette réunion dépendait de la capacité des participants à transformer leur prise de conscience commune de l'urgence d'agir en mesures concrètes. "A l'approche du mois

d'avril 2027, nous devons faire tout notre possible pour que cette date marque un tournant vers la paix, plutôt que le début d'une nouvelle année de guerre et de souffrances. Notre objectif, à travers cette réunion, est de mettre nos efforts collectifs au service du peuple soudanais", a-t-il déclaré.

Organisée à l'initiative de la Suisse et de l'ONU, cette réunion vise à coordonner les initiatives de paix au Soudan, dans un contexte marqué par la poursuite des combats et l'aggravation de la crise humanitaire dans le pays.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un mécanisme consultatif lancé en juin 2024, destiné à coordonner les initiatives internationales en réponse à la multiplication des efforts de médiation. Elle a pour objectif de renforcer la coordination des initiatives diplomatiques, de soutenir la désescalade et d'appuyer un processus politique inclusif.

Avant cette réunion, des représentants des agences des Nations unies et des acteurs humanitaires ont rencontré les délégations afin d'examiner la situation au Soudan, les besoins de la population et les difficultés liées à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le respect du droit international humanitaire et l'amélioration de l'accès de l'aide aux populations touchées figurent parmi les priorités des discussions.

RI

NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉCRANS OLED

SAMSUNG MISE SUR UNE PRODUCTION SIMPLE ET MOINS COÛTEUSE

Samsung Display cherche à tourner la page des masques métalliques dans la fabrication des écrans OLED. Le géant sud-coréen explore actuellement deux technologies destinées à simplifier la production et à réduire les coûts, dans un contexte de concurrence accrue avec TCL CSOT et LG Display.

Par Yakout Abina

Samsung Display intensifie ses recherches pour développer de nouvelles méthodes de fabrication OLED capables de se passer des traditionnels masques métalliques fins (FMM). Selon les médias sud-coréens ETNews et The Elec, le fabricant explore actuellement deux technologies distinctes afin de simplifier la production des dalles, limiter le gaspillage de matériaux et aussi de diminuer les coûts de fabrication.

La première piste repose sur l'impression OLED par jet d'encre. Samsung discuterait avec plusieurs fournisseurs afin de mettre en place une ligne pilote dédiée à cette technologie. Contrairement aux procédés actuels qui nécessitent l'utilisation de masques métalliques pour déposer les matériaux organiques émissifs, cette approche consiste à imprimer directement les



sous-pixels rouges, verts et bleus sur la dalle. Cette méthode pourrait faciliter la production sur de grandes surfaces tout en réduisant significativement la consommation de matériaux. Des économies dépassant 30 % sont même évoquées, sous réserve d'obtenir des rendements industriels satisfaisants. Les écrans d'ordinateurs portables et les moniteurs seraient les premiers marchés visés. En parallèle, le géant coréen travaille sur une seconde technologie baptisée Micro Patterned OLED (MPO). Celle-ci utilise de minuscules structures permettant de déposer les matériaux organiques

uniquement aux emplacements souhaités, sans recourir aux étapes de gravure habituellement requises. Samsung développerait actuellement un prototype d'environ sept pouces, dont les premiers échantillons techniques sont attendus pour la fin de l'année 2026 ou début de 2027. Cette technologie aurait suscité de l'intérêt après l'évaluation par Samsung d'une dalle intégrant le procédé ViP du chinois Visionox. Toutefois, les deux projets demeurent au stade expérimental et aucun calendrier de commercialisation n'a encore été annoncé.

Dans cette course technologique,

Samsung n'est pas seul. Le fabricant chinois TCL CSOT possède déjà une longueur d'avance dans le domaine de l'OLED imprimé, ses premières dalles ont déjà trouvé leur place dans certains produits commercialisés par Lenovo et MSI, tandis que l'entreprise poursuit ses investissements dans une ligne de production de génération 8.6 destinée à accélérer l'industrialisation de cette technologie. LG Display avance également de son côté avec FLiPP, un procédé reposant sur la photolithographie et visant lui aussi à supprimer les masques métalliques. Cette technologie reste néanmoins en phase de développement.

Samsung dispose toutefois d'un avantage important. Le groupe maîtrise déjà les techniques d'impression à jet d'encre utilisées dans la fabrication de ses écrans QD-OLED. Le défi est cependant plus complexe lorsqu'il s'agit d'imprimer directement les matériaux organiques émissifs, notamment en matière de précision et d'uniformité.

Au-delà de l'innovation technologique, l'enjeu est désormais industriel. Entre TCL, déjà présent sur le marché, LG qui prépare sa propre méthode et Samsung qui multiplie les expérimentations, la compétition s'intensifie pour trouver la solution la plus fiable et la plus rentable. À terme, ces avancées pourraient contribuer à rendre les écrans OLED plus abordables pour les consommateurs, même si cette perspective reste encore incertaine.

Y.A

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE ALORS QUE L'EUROPE RÊVE D'IA SOUVERAINE, L'ALLEMAGNE SIGNE AVEC UN GÉANT AMÉRICAIN

Deux semaines après le divorce entre Ecosia et Mistral, Berlin déroule le tapis rouge à Nvidia. Milliards en vitrine, start-up financées, et un mot d'ordre du chancelier : ouvrez vos données.

Début octobre, le moteur de recherche allemand Ecosia claquait la porte de Mistral après cinq mois de partenariat, troquant le champion français de l'IA contre des modèles ouverts, chinois pour partie. Le 19 octobre, le chancelier Friedrich Merz scellait sur scène, à Berlin, une coopération stratégique avec l'américain Nvidia. En deux semaines, le récit d'une IA européenne autosuffisante a sérieusement vacillé.

À Berlin, des puces, des start-up et une déclaration d'intention

L'annonce a ouvert le sommet Invest in Germany, qui réunit depuis lundi près de 200 dirigeants d'entreprises dans la capitale allemande. Aux côtés de Jensen Huang, le patron de Nvidia, Friedrich Merz a officialisé une coopération entre son gouvernement, le fabricant de puces et un groupe d'industriels. Une déclaration d'intention porterait notamment sur des modèles d'IA taillés pour l'industrie. Le rendez-vous se poursuit ce mardi, avec la moitié du cabinet allemand autour du chancelier.

Nvidia a aussi annoncé des prises de participation dans quatre start-up allemandes : Agile Robots dans la robotique, AveliosMedical dans la santé, Mirelo dans les médias et Reflex Aerospace dans le spatial. Les montants restent confidentiels. Le tout pioche dans une enveloppe de près de 10 milliards de dollars promise par le groupe aux entreprises, universités et laboratoires européens.

« Ouvrez vos portes à l'IA pour qu'elle exploite vos données », a lancé le chancelier aux entreprises du pays, PME en

tête, en citant l'industrie manufacturière, la construction mécanique et l'automobile. Berlin mettrait de son côté plusieurs centaines de millions d'euros sur la table, notamment pour louer de la puissance de calcul chez Deutsche Telekom. Le dispositif s'articulerait autour de SOOFI, le programme allemand de modèles ouverts dits souverains, avec les robots et les véhicules autonomes en ligne de mire. Huang a salué en retour l'expertise industrielle et mathématique du pays, promettant une IA qui renforcera ces capacités au lieu de les remplacer.

Une souveraineté à géométrie variable

Christian Kroll, le fondateur d'Ecosia, juge les modèles de Mistral en retard d'environ un an sur la concurrence et pointe des serveurs régulièrement saturés. Il reproche aussi à la start-up son électricité d'origine nucléaire, incompatible selon lui avec les engagements climatiques de son moteur, et la présence d'investisseurs non européens à son capital. Parmi eux figure... Nvidia.

Pour le remplacer, le moteur de recherche s'est tourné vers des modèles ouverts, dont les chinois Qwen, GLM et Kimi, à l'heure où Mistral dévoilait son nouveau grand modèle, Large 4. L'entreprise allemande invoque la qualité et les coûts, quitte à écorner au passage son propre discours sur l'indépendance européenne.

En novembre 2025, Deutsche Telekom et Nvidia lançaient déjà à Munich un centre de calcul à 1 milliard d'euros, fort de 10 000 GPU. Google a pour sa part promis 5,5 milliards d'euros d'investissements en Allemagne d'ici 2029.

R.S.H.T

AUTOMOBILE LA VOITURE LA PLUS VENDUE DU MONDE VA ENFIN PASSER À L'ÉLECTRIQUE

Toyota préparerait une Corolla 100 % électrique pour 2028. Développée avec l'aide de la Chine, elle pourrait aussi conserver des motorisations hybrides et essence selon les marchés.

Toyota s'apprête à faire un grand pas pour sa gamme de voitures électriques. Le constructeur japonais va donner à son best-seller, figurant régulièrement comme la voiture la plus vendue au monde annuellement, une version électrique. Voici ce que l'on peut attendre de la future Toyota Corolla électrique, qui pourrait ne pas être fabriquée au Japon.

Une Corolla électrique à l'horizon 2028

Selon les informations venant du média japonais Nikkei, Toyota aurait l'ambition de lancer cette Corolla électrique à l'horizon 2028 en s'appuyant sur la Chine. En effet, pour préparer cette berline électrique très importante pour le constructeur japonais, l'aide de la coentreprise FAW Toyota est à envisager. C'est déjà le cas pour le Toyota bZ3X commercialisé en Chine, qui représente une bonne part des ventes de voitures électriques dans le monde pour Toyota.

Cette berline électrique portant le nom de Corolla devrait être la première Toyota à utiliser la plateforme nommée « multipathway », mais celle-ci serait multiénergie.

Adapter la Corolla au monde entier

La Toyota Corolla est un modèle essentiel pour Toyota, car elle est distribuée dans le monde entier. Mais c'est aussi un exercice difficile de proposer un même véhicule sur tous les marchés du monde. Il y a bien sûr quelques adaptations pour les différents marchés, mais une Corolla vendue aux États-Unis, au Japon ou en Europe est, dans les grandes lignes, identique.

De ce fait, Toyota doit être prudent, car il est très difficile de concilier les besoins des marchés américain, japonais, chinois ou européen dans un même et unique véhicule. C'est pour cela que Toyota ne va pas proposer qu'une version électrique de la prochaine Corolla, mais bien un véhicule multiénergie pour s'adapter aux différents marchés. On attend donc des motorisations électriques, mais aussi des hybrides et des essence sur la future génération de Corolla. De ce fait, elle pourrait être vendue uniquement en électrique en Chine, en électrique et hybride en Europe pour répondre à nos contraintes réglementaires, et avec toutes les énergies aux États-Unis. Ce qui devrait assurer une belle réussite encore à la prochaine génération de Corolla, car Toyota ne met pas tous ses œufs dans le même panier.

R.S.H.T

VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES

LES PLANTES MÉDICINALES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Sur les quelque 300 plantes aromatiques et médicinales d'intérêt économique majeur dans le monde, l'Algérie en abriterait près de 70%. Le pays pourrait faire de cette richesse un levier de développement rural. Leur valorisation durable favoriserait la création d'emplois, soutiendrait les populations rurales et préserverait les ressources naturelles. Encore faut-il structurer une filière encore insuffisamment organisée.

Par Chaïmaa Sadou

Des montagnes du Nord au Sahara, en passant par les zones steppiques, la diversité écologique du pays offre des possibilités importantes, à condition que leur exploitation respecte les équilibres écologiques. Près de 300 espèces végétales présentent ainsi un potentiel de valorisation économique. L'huile de pépins de figue de Barbarie, l'huile d'arganier du Sud-Ouest et les huiles essentielles illustrent ce patrimoine. Pourtant, malgré ces atouts, l'Algérie demeure importatrice nette d'huiles essentielles et de produits finis issus de ces plantes. Ce paradoxe révèle les difficultés d'une filière encore insuffisamment structurée, dont les produits, rares et chers, restent souvent réservés à une clientèle de « luxe ».

Une ressource naturelle à préserver

Au-delà de leur intérêt commercial, les PAM peuvent contribuer à



une gestion plus durable des espaces forestiers. Dans une contribution scientifique, Abdelmalek Abdelfettah, ancien directeur général des Forêts, souligne le potentiel des maquis du Nord, qui font partie d'un patrimoine forestier national évalué à 4,1 millions d'hectares.

Une exploitation raisonnée des plantes pourrait ainsi générer des revenus tout en favorisant le renouvellement des formations végétales. Cette perspective suppose toutefois le respect des règles scientifiques et réglementaires de récolte. À l'inverse, une cueillette excessive ou mal encadrée appauvrirait les milieux naturels et compromettrait la disponibilité future de ces ressources.

La préservation de la biodiversité doit ainsi accompagner toute initiative économique. L'identification des

espèces, le contrôle des prélèvements et le respect des capacités de régénération des plantes constituent des conditions essentielles pour concilier activité productive et protection de l'environnement.

Structurer la filière pour créer de la valeur

Le développement des PAM représente aussi une piste pour diversifier les revenus des ménages ruraux et offrir des débouchés aux jeunes diplômés. Chaque année, des centaines d'ingénieurs forestiers, agronomes et biologistes sortent des universités algériennes ; une partie d'entre eux se retrouve au chômage. Leur mobilisation pourrait soutenir la production, la transformation et la commercialisation de produits à plus forte valeur ajoutée.

La réussite de cette filière sup-

pose une coordination entre l'Institut national de la recherche forestière (INRF), le Bureau national des études de développement rural (Bneder), les ministères de l'Enseignement et de la Formation professionnels et du Commerce. L'accès réglementé à la matière première, par des autorisations d'usage délivrées par l'administration forestière, l'accompagnement des porteurs de projets et la simplification des procédures figurent parmi les leviers identifiés.

Le passage d'activités essentiellement artisanales à une véritable filière agro-industrielle pourrait favoriser l'émergence de micro-entreprises et de start-up. La transformation locale permettrait de mieux valoriser les ressources végétales avant leur commercialisation, sur les marchés nationaux comme, éventuellement, à l'exportation. Les produits destinés à des usages médicinaux devront répondre aux exigences d'homologation applicables.

Un potentiel à développer durablement

La valorisation des plantes aromatiques et médicinales ne se limite donc pas à une perspective commerciale. Elle peut contribuer à la vitalité économique des campagnes, à la création d'emplois et à une meilleure préservation du patrimoine végétal algérien. Sa réussite dépendra toutefois d'un équilibre entre rentabilité, encadrement institutionnel et protection des écosystèmes.

Faire de cette richesse naturelle un moteur du développement rural exige une démarche progressive, fondée sur la recherche scientifique, une exploitation responsable et une organisation cohérente de l'ensemble de la filière.

C.S

CLIMAT MONDIAL

VERS UN RÉCHAUFFEMENT DE 2,6°C, MAIS IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR, SELON L'ONU

Les engagements mondiaux pour limiter le réchauffement climatique restent largement insuffisants et placent le monde sur une trajectoire de réchauffement de 2,6 °C au cours du siècle, avertit l'ONU mercredi, rappelant la nécessité d'efforts drastiques et immédiats.

Le monde est "dangereusement loin du compte" et "ne peut plus éviter de dépasser la limite de 1,5°C", objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015, a déclaré Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, lors du lancement du rapport annuel du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sur l'écart entre les émissions et les objectifs climatiques.

Selon le rapport, même si les nations honorent leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les températures mondiales seraient supérieures de 2,6°C aux niveaux préindustriels à la fin du siècle.

Des projections plus sombres que celles de l'an dernier - réchauffement de 2,3°C à 2,5 °C - notamment en raison du retrait des États-Unis, deuxième plus grand pollueur mondial, de l'accord de Paris et de la révision des estimations d'émissions historiques.

Sur la seule base des politiques actuelles, sans tenir compte des engagements à faire mieux, le réchauffement mondial pourrait même atteindre 2,8°C d'ici 2100, le double de son niveau actuel, alors que le monde subit déjà nombre de phénomènes climatiques extrêmes (inondations meurtrières, vagues de chaleur brutales, incendies incontrôlables) comme ceux qui ont frappé l'Europe cet été.

"Échec historique"

"Les conséquences sont déjà dévastatrices", mais cela "ne signifie pas pour autant qu'il faille baisser les bras", souligne M. Guterres, à trois semaines avant la 31e conférence de l'ONU sur le climat (9-20 novembre) en Turquie. Les émissions de gaz à effet de serre, liées à la combustion du charbon, du pétrole et du gaz, restent "à des niveaux records" en 2025. Et les plans climatiques nationaux et les politiques actuelles sont "dangereusement insuffisants", mais "nous disposons des outils nécessaires pour changer de cap et nous éloigner du précipice", estime le responsable onusien.

Parmi les six plus grands émetteurs, les données préliminaires pour 2025 montrent une hausse des émissions aux États-Unis, en Indonésie et en Chine, et d'une baisse en Inde, en Russie et dans l'Union européenne.

La possibilité de maintenir le réchauffement sous 1,5°C "a disparu", tranche le rapport, après des "décennies d'action climatique insuffisante", notamment de la part des pays riches du G20, responsables des trois quarts des émissions.

"Il s'agit là d'un échec historique du leadership politique. Les données scientifiques sont claires depuis des décennies, mais les gouvernements ont préféré tergiverser plutôt que d'agir. Les conséquences se mesureront en vies perdues, et pas seulement en degrés de réchauffement", déplore Mohamed Adow, directeur de Power Shift Africa, qui cherche à mobiliser sur la question climatique en Afrique.

Les scientifiques avertissent que chaque fraction de degré supplémentaire au-delà de 1,5°C

accroît la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes et la probabilité de changements irréversibles pour la planète, du dépérissement des récifs coralliens à la fonte du pergélisol.

"Accélérer significativement"

Le rapport envisage néanmoins un scénario plus favorable, dans lequel le réchauffement culminerait entre 1,7°C et 1,8°C avant de repasser sous 1,5°C d'ici à 2100.

Pour y parvenir, les émissions mondiales devraient diminuer de 18 % d'ici 2030, de 45 % d'ici 2035 et de 69 % d'ici 2040, par rapport à 2025.

Par comparaison, la réalisation des engagements climatiques actuels ne conduira qu'à une baisse de 5 à 8 % d'ici 2030 et de 11 à 15 % d'ici 2035, selon l'ONU. "Le moment décisif — celui où tout se joue — est arrivé ; c'est maintenant, et non plus tard", a déclaré Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE, avertissant que "la fenêtre d'opportunité est en train de se refermer".

Pour cela, les pays devront "amplifier" les progrès déjà accomplis - la capacité mondiale en énergies renouvelables a progressé trois fois plus vite que prévu, le déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque a été multiplié par sept... - et "accélérer la dynamique" de "manière significative", juge Anne Olhoff, une des rédactrices du rapport.

Mais des blocages persistent, notamment sur la sortie progressive des combustibles fossiles, où "nous ne constatons aucun progrès à la hauteur des exigences", souligne Mme Olhoff, et sur la déforestation.

R.Env

ART RUPESTRE DU TASSILI N'AJJER

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR LA SAUVEGARDE D'UN PATRIMOINE MILLÉNAIRE

À Djanet, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a ouvert mercredi les travaux de la rencontre nationale consacrée à "la conservation des sites de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer". Elle y a mis en avant la précoce prise de conscience algérienne quant à la valeur de cet art rupestre, héritage culturel mondial exceptionnel, et à la nécessité de le préserver et de le valoriser.

Par Youcef Hamidi

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la première édition du Festival international algérien de l'art rupestre, en présence du wali de Djanet, M'Hamed Moumen, et du représentant du ministère des Affaires étrangères, Amine Medjkane.

La ministre a rappelé la création, en 1972, du Parc national du Tassili n'Ajjer par décret, avant que l'Algérie n'accueille, en 1978, le Séminaire international sur la préservation des peintures rupestres du Tassili, une étape ayant souligné le rôle de la recherche scientifique et de la coopération internationale. L'inscription du site au Patrimoine mondial en 1982 a, selon elle, élargi cette responsabilité à une dimension internationale. Cet intérêt se poursuit avec le recensement, du 21 septembre au 11 octobre courant, de 510 sites archéologiques et naturels dans la région d'In Azan-Tadrart, au sein du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, sur près de 250 km au sud-est de Djanet. Ce recensement comprend 207 sites de surface, 265 monuments funéraires, 29 sites d'art rupestre et 9 sites naturels.

Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Festival international algérien de l'art rupestre offre à ces efforts un rendez-vous scientifique et culturel renouvelé, réunissant chercheurs, artistes et institutions autour du lien entre connaissance, protection et valorisation, a poursuivi Mme Bendouda. Elle a souligné que ces mesures relèvent des efforts de son secteur pour protéger et valoriser le patrimoine, affirmant que l'État algérien a mobilisé un budget conséquent pour la protection, l'entretien, la restauration, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel sous toutes ses composantes, richesse nationale et pilier authentique de la souveraineté.

Le représentant du ministère des Affaires étrangères a, de son côté, qualifié l'art rupestre de "registre vivant de la mémoire humaine et témoignage unique de l'évolution des sociétés humaines et de leur relation avec leur



environnement naturel". Il a ajouté que le parc du Tassili n'Ajjer revêt une "importance exceptionnelle" en la matière, étant "l'un des principaux espaces abritant ce précieux héritage civilisationnel, dont la valeur dépasse les frontières nationales pour constituer une partie intégrante du patrimoine humain commun".

Les premières sessions scientifiques ont été marquées par plusieurs interventions, dont l'allocation du directeur exécutif du Fonds africain pour le patrimoine, lue en son nom par la char-

gée des programmes de cette institution, ainsi qu'une communication de l'inspecteur du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Salah Amokrane, sur "Gestion et préservation des grands sites d'art rupestre en Algérie : état des lieux et perspectives". Les travaux se poursuivront jeudi au siège de la wilaya de Djanet, avec la participation de 15 experts et chercheurs internationaux issus de 12 pays et de 85 Algériens.

Y.H

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ

UNE PLATEFORME POUR GÉRER LES INVESTISSEMENTS

Par Tinhinane Bendahmane

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a présidé mardi le lancement d'une plateforme numérique dédiée au suivi des opérations d'investissement inscrites à l'échelle nationale au titre du portefeuille du secteur, selon un communiqué du ministère. Cette initiative s'inscrit dans le plan d'action de la Stratégie nationale de transformation numérique, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser la numérisation et à promouvoir la gouvernance de l'administration pour améliorer la qualité des services et des projets publics. Conçue comme un mécanisme numérique de modernisation de la gestion des projets d'investissement, la plateforme constitue un tableau de bord pour l'administration centrale : elle permet de suivre les différentes phases de réalisation, de consulter des indicateurs précis sur l'avancement des travaux et la consommation des crédits, et de recenser les difficultés et obstacles relevés sur le terrain. Ces données revêtent une importance particulière pour appuyer la prise de

décision, grâce à une base de données actualisée permettant d'analyser avec précision la situation des projets, d'identifier les dysfonctionnements, d'orienter les interventions selon les priorités, d'améliorer l'efficacité du suivi des programmes d'investissement et de contribuer aux objectifs de développement et sociaux du secteur.

Lors de la réunion de coordination consacrée au lancement, en présence des directeurs et cadres de l'administration centrale, la ministre a suivi un exposé détaillé sur les mécanismes de fonctionnement de la plateforme. Celle-ci permet de consulter les fiches techniques de chaque projet, appuyées par des photos et des données sur les différentes étapes de réalisation, les mesures prises sur le terrain ainsi que les difficultés et obstacles enregistrés, en vue d'actualiser les données de chaque opération et de les classer dans une base unifiée, référence pour l'évaluation des projets et le suivi de leur exécution.

Une carte nationale intelligente des personnes à besoins spécifiques

Mme Mouloudji a donné une série d'instructions pour assurer une exploitation optimale de la plateforme électronique et son adoption comme référence unifiée pour le suivi de l'état des

projets d'investissement, tout en veillant à l'introduction de données précises et actualisées concernant les phases de réalisation, la situation financière, les délais contractuels et les difficultés enregistrées. Elle a également ordonné d'élaborer des rapports d'évaluation périodiques permettant de faire le point sur l'avancement des projets et d'identifier ceux nécessitant une intervention urgente, afin d'éviter les retards et de garantir un traitement rapide des problèmes. À ce titre, elle a souligné la nécessité d'accorder la priorité aux projets confrontés à des difficultés de réalisation, en proposant des mesures correctives claires et en assurant le suivi de leur mise en œuvre jusqu'à l'achèvement, la réception et la mise en service des projets. S'agissant de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle, le secteur prévoit, selon la même source, le lancement en 2027 de plusieurs projets et mesures, dont l'élaboration de la carte nationale intelligente des personnes à besoins spécifiques, un système intelligent de prévention et de lutte contre la fraude dans les dispositifs de solidarité nationale, ainsi que le déploiement de plateformes de discussion intelligentes et multilingues pour renforcer les canaux de communication des services du secteur.

T.B

RÉCOLTE D'OLIVES ET LABOURS-SEMAILLES À DJELFA

OPÉRATIONS ORGANISÉES AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Lancement depuis Laghouat de la campagne nationale de récolte des olives et de labours-semailles dans les ateliers pénitentiaires

Le directeur de l'Office national des travaux éducatifs et de l'apprentissage (ONTEA) au ministère de la Justice, Abdelghani Amiar, a donné, mercredi à Laghouat, le coup d'envoi de la campagne nationale de cueillette des olives et de labours-semailles dans les ateliers agricoles relevant des établissements pénitentiaires.

Intervenant en marge de cette opération organisée au niveau des ateliers agricoles jouxtant l'établissement pénitentiaire de la commune de Bannaceur Benchohra, en présence des autorités de la wilaya, M. Amiar a indiqué que le ministère de la Justice avait mis en valeur plus de 7.000 hectares (ha) de terres agricoles à l'échelle nationale, grâce à la mobilisation de 1.061 détenus. Et d'ajouter que le réseau des établissements pénitentiaires, notamment ceux de milieu ouvert, compte 28 ateliers agricoles.

Ces exploitations abritent actuellement près de 100.000 arbres fruitiers, dont 58.000 oliviers, a-t-il fait savoir, soulignant que ces réalisations illustrent l'importance de l'investissement agricole en tant que levier de soutien à la production nationale et de renforcement de la sécurité alimentaire.

Le même responsable a, par ailleurs, mis en avant la dimension socioéducative de cette stratégie, qui au-delà du développement de l'activité agricole, vise à permettre aux détenus d'acquérir un savoir-faire favorisant leur réinsertion socioéconomique.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE-MCA-ENUGU RANGERS

MISSION «REMONTADA» POUR LE MOULOUDIA

Le MC Alger accueillera ce vendredi les Nigériens d'Enugu Rangers au stade Ali-Ammar dit Ali-La-Pointe de Douéra (Alger, 20h00), avec l'ambition de renverser la vapeur et de décrocher son billet pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion du match retour du deuxième tour préliminaire.

Battu lors de la première manche, disputée dimanche dernier au stade MKO-Abiola d'Abeokuta, sur le score de 2 à 0, le triple champion d'Algérie se retrouve dos au mur et devra sortir le grand jeu devant son public pour espérer poursuivre son aventure continentale. Conscients de l'ampleur de la tâche, les «Vert et Rouge» entendent jouer leur va-tout jusqu'au bout afin de combler leur retard de deux buts et d'arracher la qualification pour la phase de groupes pour la troisième fois de suite. Pour y parvenir, les Algérois devront faire preuve d'efficacité offensive, de rigueur défensive et surtout de maîtrise, pour éviter de compromettre leurs chances face à une formation nigérienne qui abordera cette seconde manche avec un avantage confortable et dont l'effectif comprend des joueurs capables de faire la différence.

Toutefois, l'histoire entre les deux clubs offre aux Algérois une source d'inspiration de taille.

En 1976, le MCA avait déjà réussi à renverser Enugu Rangers en demi-finales de la Coupe d'Afrique des clubs champions, après s'être incliné sur le score de 2 à 0 au Nigeria. Porté par des joueurs emblématiques, à l'image de Benchikh, Bachta et Bachi, le Mouloudia avait signé une retentissante victoire (3-0) au stade olym-



pique du 5-Juillet pour valider son billet pour la finale, avant de remporter le trophée continental aux dépens de Hafia Conakry (Guinée). Plus de cinq décennies après cet exploit, le MCA espère puiser dans ce précédent historique la force nécessaire pour rééditer un tel scénario et poursuivre sa campagne africaine. Sur le plan de l'effectif, le Mouloudia sera privé du défenseur Oussama Benhaoua, suspendu, et du capitaine Ayoub Abdellaoui, blessé, alors que l'attaquant guinéen Mohamed Saliou Bangoura est incertain. En revanche, le staff technique, dirigé par le Tunisien Khaled Ben Yahia, pourra compter

sur le retour du milieu de terrain Mohamed Benkhemassa et de l'attaquant Ben Ahmed Kohili.

Ces retours pourraient apporter davantage d'équilibre à une équipe appelée à livrer une prestation de haut niveau pour espérer poursuivre son parcours en Ligue des champions. Cette rencontre sera dirigée par un quatuor arbitral du Lesotho, conduit par Retselisitsoe David Molise, qui sera assisté de ses compatriotes Souru Phatsoane (1er assistant) et Siza Shaun Dlangamandla (2e assistant), tandis que Sephaphathi Adam officiera en qualité de quatrième arbitre.

RS

BASKET / QUALIFICATIONS BAL 2027 (DIVISION OUEST - GR. A - 1RE J) DÉFAITE DU NB STAOUÉLI FACE À AL-ITTIHAD LIBYEN (69-93)

Le club algérien de basket-ball, NB Staouéli, s'est incliné face à son homologue libyen d'Al-Ittihad sur le score de 69 à 93, en match comptant pour la première journée du groupe A de la Division Ouest des qualifications à la Basketball Africa League (BAL-2027), disputé mercredi soir à Tripoli.

Les scores des quarts-temps ont été comme suit : (16-31), (11-22), (18-17) et (24-23).

Dans l'autre match de la poule A, le Stade Malien s'est imposé par forfait (20-00) devant Kriol Star du Cap-Vert. Les basketteurs du NB Staouéli joueront leur deuxième et dernier match de poules face au Stade Malien, jeudi (14h00, heures algériennes). Les rencontres de ce groupe se dérouleront du 21 au 25 octobre à Tripoli (Libye), à l'issue desquelles les deux premiers au classement décrocheront leur qualification pour la phase " Elite 16 " de la Division Ouest. La participation du NB Staouéli constitue une nouvelle étape pour le basket-ball algérien sur la scène continentale, avec l'objectif de franchir le cap du premier tour et d'accéder à la phase "Elite 16". Cette phase décisive se tiendra à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 10 au 15 novembre, où les équipes qualifiées tenteront de décrocher l'une des places qualificatives pour la saison 2027 de la BAL. Le " Road to BAL 2027" réunit cette année des clubs issus de plusieurs régions du continent, répartis en cinq groupes, dont trois dans la Division Ouest et deux dans la Division Est. La Division Ouest regroupe notamment les groupes A et B, domiciliés à Tripoli du 21 au 25 octobre, ainsi que le groupe C, prévu du 24 au 28 octobre à Brazzaville (Congo).

De son côté, la Division Est comprend les groupes D, à Hoima (Ouganda) du 21 au 25 octobre, et E, à Lusaka (Zambie) du 27 au 31 octobre. La phase " Elite 16" sera également organisée dans deux villes : Abidjan pour la Division Ouest et Nairobi (Kenya), du 17 au 22 novembre, pour la Division Est. Les deux meilleures équipes de chaque division décrocheront leur qualification pour la saison 2027 de la BAL.

RS/IAPS

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن والعمران والمدينة

والتهيئة العمرانية

ديوان الترقية والتسيير العقاري

المقر

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME

DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA

Ref: 2026/OPGI/DMO/DG

BOUIRA, le

Mise en demeure N° 02

Projet : 100/2000 Logements Publics Locatifs à LAKHDARIA

Lot: TCE y compris VRD

Entreprise : ETP DERRADJ Abdelaziz.

Vu la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Vu le marché de réalisation du projet des 100/2000 Logements Publics Locatifs à Lakhdaria en Lot TCE y compris VRD, approuvé en date 20/05/2025 sous le N° 211.

Vu le délai contractuel de réalisation de Douze (12) mois.

Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°02 notifié à l'entreprise en date du 26/05/2025.

Vu la mise en demeure N°01 publiée dans les quotidiens nationaux « صدى الشرق » et « ALGER 16 » en date du 30/10/2025, demandant à l'entreprise :

- Accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré par rapport au planning.
- Mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier.
- Approvisionner le chantier en matériaux et matériels nécessaires.
- Prévoir une double équipe (3x8h) ou (2x10h) conformément aux clauses contractuelles du marché des travaux.
- Respecter le planning des travaux pour achever le projet.

Vu le Procès-verbal de chantier établi par le maître d'ouvrage en date de 14/10/2026, constatant que l'entreprise n'a pas respecter ses engagements pour le coulage des planchers du 05 Blocs.

L'entreprise ETP DERRADJ Abdelaziz, domiciliée à Cité 250/1500 logements N°293, Route BIR SNAB Wilaya de Bordj Bou Arreridj, est mise en demeure dans un délai de Huit (08) jours à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP de :

- Respecter l'engagement de coulage des planchers du 05 Blocs (N°01, 02, 03, 04 et 05).
- Accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré par rapport au planning.
- Mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier.
- Approvisionner le chantier en matériaux et matériels nécessaires.
- Prévoir une double équipe (3x8h) ou (2x10h) conformément aux clauses contractuelles du marché des travaux.
- Respecter le planning des travaux pour achever le projet.

Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure le maître de l'ouvrage (OPGI de BOUIRA) se réserve le droit de procéder à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Directeur Général

ENTRE NOUS ANEP 2616035324 du 22/10/2026

Republique Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de : Bordj BOUAREREIDJ

Daira de : Bordj Ghedir

Commune de : Ghailassa

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément au dépôt de la loi N°23/12 du 05/08/2023 et article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

Le Président de L'A.P.C de Ghailassa informe l'ensemble des soumissionnaires à l'appel d'offre ouvert d' : Approvisionnement en denrées alimentaires des continues des écoles primaires de la Commune de Ghailassa pour l'année 2027

Lots N° 01: viandes rouges fraîches + viandes blanches + œufs

Lots N° 02: denrées conservables +pates +lattage et ses dérivés

Lots N° 03: légumes et fruits

Lots N° 04: fourniture et transport de pain

Apparu dans journaux:

- ENTRE NOUS en français en date du :30/09/2026
- alayameeldjadida en arabe en date du :30/09/2026
- Sur le BOMOP
- Sur les journaux électronique: internews et altarik news en date du :30/09/2026
- Et après l'analyse et l'évaluation des offres d'entreprises qui répondent aux critères du cahier des charges.

Le projet	Le fournisseur	Le montant proposé minimal (DA) après correction	Le montant proposé maximal (DA) après correction	La note technique	Observation
Lots N° 01:viandes rouges fraîches + viandes blanches + œufs	BOKCHIDA ALI commerce de gros de produits liés à l'alimentation humaine	3 428 000,00	9 555 000,00	40	Qualifie Moins disant
Lots N° 02 : denrées conservables +pates + lattage et ses drivés	GUETATRA ABDELKARIM : commerce de détail alimentation général	3 367 500,00	9 314 000,00	30	Qualifie Moins disant
Lots N° 03 : légumes et fruits	SARL ARZAK BOURDJ commerce de gros de produits liés à l'alimentation humaine	4 004 025,00	10 751 300,00	40	Qualifie Moins disant
Lots N° 04: fourniture et transport de pain	Belarbi wail boulangerie industrielle	500 000,00	1 000 000,00	40	Qualifie PUJE -UNIQUE

*L'ensemble des soumissionnaires opposants à ce choix peuvent poser leur recours au comité des marchés de la commune dans un délai de dix jours (10 jours) à partir de la première parution dans la presse nationale les fournaux électronique et le BOMOP.

ENTRE NOUS ANEP 2616035184 du 22/10/2026

VANNERIE ET ALFA

FORMATION DE 30 ARTISANES POUR PRÉSERVER UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL

Trente artisanes de six wilayas ont suivi une formation à la fabrication de paniers et au travail de l'alfa, clôturée mercredi à la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tissemsilt, a indiqué son directeur, Mohamed Chenoufi, à l'origine de l'initiative. Selon lui, cette session de cinq jours a réuni des artisanes de Tiaret, Médéa, Djelfa, Saïda, Relizane et Tissemsilt, encadrées par un artisan et une artisane expérimentés.

Par Malek Gaya

L'objectif : préserver ce métier traditionnel et éviter sa disparition, tout en favorisant son développement, notamment dans les zones montagneuses et rurales de la wilaya, qui disposent de l'alfa, la matière première nécessaire. M. Chenoufi a souligné que la wilaya, via

la CAM, a obtenu le label national d'authenticité et de qualité pour cette activité, délivré par le ministère de tutelle, dans le cadre des efforts de protection de ce patrimoine, composante de l'identité culturelle algérienne. Il a aussi relevé que les artisans du secteur bénéficient d'un accompagnement continu du tourisme et de l'artisanat traditionnel. Dans ce contexte, la Chambre a récemment organisé, avec l'antenne locale de l'ANGEM, une formation au profit des artisans de la wilaya, visant à présenter les mécanismes de financement de cet organisme, les procédures de création et de gestion de projets, les méthodes de commercialisation et les possibilités du commerce électronique, ainsi que les modalités de participation aux salons et expositions locales et nationales.

A noter que la CAM de Tissemsilt a organisé, en 2026, plus de 120 sessions de formation au profit de plus de 700 artisanes et artisans, dans diverses spécialités professionnelles.

M.G



IN-SALAH CÉLÈBRE LA FEMME RURALE PRODUCTRICE SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL SOULIGNÉ

Par Yousra Dali

À In-Salah, une exposition a été organisée pour la Journée mondiale de la femme rurale, afin de souligner la contribution des femmes productrices au développement local.

La manifestation s'est tenue mardi à la place du 1er novembre, au centre-ville, réunissant des femmes rurales actives dans l'agriculture, l'artisanat, les métiers traditionnels et diverses activités sociales. Placée sous la supervision de la direction des services agricoles, en coordination avec les partenaires du secteur agricole et sociaux, cette initiative vise à valoriser le rôle de la femme rurale productrice dans le soutien à l'économie et la préservation du patrimoine traditionnel.

L'exposition a permis aux participantes de présenter leurs produits et compétences dans diverses activités productives et artisanales, ainsi que leur apport à la valorisation des ressources locales et des métiers traditionnels, tout comme leur capacité d'adaptation aux mutations socioéconomiques. Elle a aussi été



l'occasion de mettre en avant leurs efforts face aux difficultés rencontrées, notamment pour préserver leurs métiers et revenus et dynamiser la vie économique et sociale locale.

Y.D

POÉSIE OUVERTURE DES 1^{eres} JOURNÉES MAGHRÉBINES DE POÉSIE POPULAIRE DE SKIKDA

La première édition des journées maghrébines de poésie populaire de Skikda s'est ouverte mardi au palais de la culture Malek Chebel avec la participation de plus de 40 poètes de plusieurs wilayas du pays et de la Tunisie.

Fatima Hamidi, sous-directrice à la direction du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des Arts, a présidé en compagnie du wali, Saïd Akhrouf, l'ouverture de cette manifestation organisée par le palais de la culture sous le slogan "au sein de la poésie populaire, se rencontrent le patrimoine et la créativité maghrébine".

Dans son allocution à l'occasion, Mme Hamidi a souligné que cette manifestation de trois jours vient "confirmer l'engagement du secteur de la culture et des arts à préserver notre mémoire orale et promouvoir le patrimoine littéraire et poétique en tant que pan de l'identité nationale", considérant que la poésie populaire représente

"un registre vivant de l'histoire de nos peuples et de pareilles journées constituent une opportunité pour les poètes de transmettre ce legs aux générations montantes".

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation d'un spectacle théâtral poétique écrit par le poète Salah Rabah de la wilaya de Djelfa avec la participation de 10 poètes autour du thème des "sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté nationale". La première journée de la rencontre a donné lieu à plusieurs récitals poétiques de poètes d'Algérie et de Tunisie et une tente a été dressée pour mettre en exergue les traditions des différentes régions du pays avec un stand pour exposer les recueils poétiques des participants.

La manifestation verra également le lancement du concours des meilleurs poètes populaires sur le thème "chanter l'Algérie".

R.C

WAÂDA DE SIDI M'HAMED BENAOUA TROIS JOURS DE FESTIVITÉS À RELIZANE, ENTRE HOSPITALITÉ ET PATRIMOINE

Les festivités de la waâda de Sidi M'hamed Benaouda ont débuté mardi dans la commune éponyme, à Relizane, attirant une forte affluence de visiteurs venus de tout le pays et de la communauté nationale à l'étranger.

Les habitants de la région ont réservé un accueil chaleureux à leurs hôtes, leur offrant notamment du couscous sous les tentes dressées pour l'événement et dans les maisons proches du mausolée de Sidi M'hamed Benaouda. Cette tradition illustre les valeurs d'hospitalité et de solidarité transmises de génération en génération. Les spectacles de fantasia attirent également une foule nombreuse, avec des centaines de cavaliers venus de Tiaret, Aïn Defla, Mascara, Chlef, Mostaganem et Relizane, mettant en valeur le patrimoine équestre et les traditions ancestrales. La manifestation permet aussi aux visiteurs d'acquérir des habits traditionnels, produits artisanaux, bijoux, pâtisseries traditionnelles, fruits secs et autres articles proposés en marge de l'événement. La deuxième journée sera marquée par l'installation de la grande tente par les 25 archs de la tribu des Flita, confectionnée pour l'occasion à partir de pièces de tissu en poil brut et ornée d'étendards représentant chaque arch. Les archs rivalisent pour transporter et dresser la tente dans une ambiance festive, rythmée par les claquements de bâtons, les youyous des femmes et les prestations de troupes folkloriques. Célébrée depuis près de quatre siècles par les habitants de la région, cette waâda de trois jours est un rendez-vous annuel qui permet de renouer les liens sociaux, renforcer les relations familiales et consolider la fraternité au sein de la communauté, tout en préservant la mémoire collective et le patrimoine culturel immatériel algérien. À noter que Sidi M'hamed Benaouda est né en 972 de l'Hégire près de l'oued Mina et décédé en 1034 de l'Hégire. Réputé pour son savoir, il fonda une zaouïa destinée à l'enseignement et à l'accueil des pauvres et des voyageurs, et participa aux côtés des tribus des Medjaher à la bataille de Mazagran, à Mostaganem, qui s'acheva par la défaite de l'armée espagnole.

Y.D

LE FARDEAU ÉTANT TROP LOURD

LA DROITE EUROPÉENNE EXIGE LA FIN DU SOUTIEN À L'UKRAINE

Les principales forces d'opposition en Allemagne et en France ont appelé les autorités européennes à cesser leur soutien à l'Ukraine. Marine Le Pen, candidate à la présidentielle 2027 du Rassemblement national (RN) a déclaré que Paris n'avait pas les moyens d'aider l'Ukraine. Alice Weidel, co-présidente du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), a mis en garde contre les risques croissants liés au financement d'une «guerre déjà perdue».

Par Pierre Duval
In mondialisation.ca,
20 octobre 2026
Observateur continental

La question de la gestion du conflit ukrainien est devenue un enjeu central du débat politique intérieur dans les principaux États membres de l'UE qui ont endossé le rôle de principal soutien de Kiev depuis le retrait des États-Unis.

Des deux pays principaux de l'UE, qui sont les figures centrales du soutien à Kiev (les deux États membres de l'UE qui donnent le ton à la «Coalition des volontaires» européenne), avec des figures de proue de l'opposition française et allemande, indiquent une résistance croissante au soutien inconditionnel apporté à l'Ukraine au sein de la vie politique européenne.

Selon Marine Le Pen, la France «n'a plus les moyens» de cet engagement. Si Marine Le Pen est élue présidente de la France l'année prochaine, elle souhaite mettre fin à l'aide financière de son pays à l'Ukraine après six mois. La candidate d'extrême droite l'a annoncé à VRT NWS le 14 octobre dernier: «La France est au bord de la faillite; nous n'avons plus les moyens».

Dans une interview accordée à The Economist et publiée le 15 octobre, Alice Weidel, coprésidente de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), a affirmé que l'Ukraine a «déjà perdu» face à la Russie et devrait demander la paix. «Pouvez-vous me donner une seule preuve que Zelensky s'intéresse à la paix?», a-t-elle lancé.

Dans l'interview au magazine britannique elle appelle à la fin de l'aide allemande à l'Ukraine. Elle déclare la guerre «perdue» pour le pays attaqué. Il est «erroné de prolonger le financement d'une guerre déjà perdue», l'Ukraine ne peut pas gagner contre la Russie – elle est «trop petite». L'Allemagne devrait faire pression sur le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, et appliquer une doctrine «L'Allemagne d'abord» en négociant des livraisons de diesel avec la Russie, comme l'a fait le président américain Donald Trump.

La guerre «met l'Allemagne en danger»

Weidel a déclaré que la guerre «met l'Allemagne en danger» car le pays lui-même pourrait devenir une cible. Elle affirme, au sujet du conflit ukrainien, que sa poursuite entraînerait des risques économiques et sécuritaires considérables pour l'Allemagne et l'Europe. La concor-



dance du timing entre les deux entretiens de Le Pen et de Weidel traduit le signal de la nouvelle ligne politique en Europe envers l'Ukraine.

L'interview de Weidel dans The Economist a coïncidé avec l'adoption, le 14 octobre, par le parlement du Land de Saxe-Anhalt, d'une déclaration appelant à un règlement pacifique de la crise ukrainienne, à la levée des sanctions anti-russes et à la normalisation des relations avec Moscou. Le parti de gauche Alliance pour la justice sociale et la raison économique (BSW) s'est joint à cette demande. Le parlement régional de Saxe-Anhalt est le premier à exiger un changement de cap dans le conflit en Ukraine. Au niveau national en Allemagne, le parti d'extrême droite AfD (Alternative pour l'Allemagne) atteint ou dépasse les 28% à 30% des intentions de vote dans les sondages récents (septembre 2026), se plaçant largement en tête devant les conservateurs de la CDU/CSU. L'AfD demande la démission du chancelier allemand actuel, Friedrich Merz. D'Italie aussi, le changement de ton envers l'aide à l'Ukraine se fait entendre. L'ancien Premier ministre italien et chef du Mouvement Cinq Étoiles, Giuseppe Conte, a averti que l'Europe devra revoir ses plans de réarmement si le conflit en Ukraine se termine par un traité et une paix durable. Conte, s'oppose fermement aux plans actuels de réarmement de l'Union européenne qu'il qualifie de gaspillage de ressources.

Pas de communication sur l'aide réelle

Il milite pour une priorité accordée à la diplomatie et refuse les initiatives de défense collective de l'UE en l'ab-

sence d'une véritable défense européenne commune coordonnée. «L'Italie et l'Europe doivent investir dans la croissance, l'emploi, la protection sociale et la sécurité», a-t-il insisté.

On ne peut pas chiffrer précisément l'aide financière de la France à l'Ukraine explique Robin Gastaldi, spécialiste des questions d'armement et expert en relations internationales. «On ne peut pas car le gouvernement français depuis 2024 ne communique plus précisément sur l'aide réelle», fait-il savoir au micro de Sud Radio.

Selon Marine Le Pen, le coût des aides bilatérales financières de la France à l'Ukraine est de 6 milliards d'euros par an.

Observateur Continental a relevé citant France Info: «Une somme de 18,31 milliards d'euros a été versée à l'Ukraine par la France en tant que contributeur de l'UE», «s'ajoutent donc aux 7,91 milliards d'euros d'aides directes, soit un total de 26,22 milliards d'euros en un peu moins de quatre ans et demi»: «cela équivaut à une moyenne d'environ 6 milliards d'euros d'aides par an».

Étant donné que la figure du RN se trouve largement en tête dans les sondages, l'hypothèse de l'arrêt du financement français à l'Ukraine pourrait bien devenir une réalité pour Kiev. Zelensky perdrait ainsi l'un de ses principaux alliés financiers dans le conflit contre la Russie.

Zelensky a fini par lui répondre dans une interview au Financial Times: «Le prix à payer n'est pas aussi élevé que la vie des gens. C'est pourquoi je pense que Madame Le Pen ne maîtrise pas bien certains détails».

«Le projet de budget septennal de l'UE comprend un instrument de fi-

nancement dédié à l'Ukraine d'un montant maximal de 100 milliards d'euros.

Cependant, Marine Le Pen est déterminée à faire capoter tout accord budgétaire en retenant la moitié de la contribution française», souligne le Financial Times qui complète: «Elle a réaffirmé son opposition ferme à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE, déclarant que cela équivaut à commettre un hara-kiri, avec la perte de souveraineté et des pertes économiques absolument énormes pour la France».

En août dernier, selon l'Institut de Kiel, le gouvernement allemand a chiffré son soutien à l'Ukraine à 100 milliards d'euros au 30 juin 2026: 43,3 milliards d'euros d'aide civile et 57,6 milliards d'euros d'aide militaire, désignée comme «fournie ou prévue pour les années à venir».

Comme pour la France, Berlin ne donne plus les chiffres des dépenses pour l'Ukraine. «Depuis juin 2025, le gouvernement allemand ne publie plus d'informations détaillées sur l'aide militaire, composante essentielle du soutien bilatéral», rapporte l'Institut de Kiel. Globalement, cela montre que les 100 milliards d'euros déclarés ne peuvent être que partiellement classés comme «aide bilatérale». Seuls 40%, soit environ 41 milliards d'euros, ont effectivement été versés à l'Ukraine, 36 milliards d'euros ont été dépensés en Allemagne et 22 milliards d'euros supplémentaires correspondent à des engagements futurs dont la mise en œuvre reste incertaine, tient à avertir le principal institut de recherche européen sur les affaires économiques mondiales.

PIERRE DUVAL



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

POURQUOI S'HABILLE-T-ON ?

On prétend se couvrir pour se protéger (du froid, du soleil, etc.), parce que tout naturellement notre fragile corps de “singe nu” réclame des peaux artificielles. Voilà bien une pensée née tout habillée ! Allez la soutenir quand il fait quarante-cinq degrés et que l'on n'ose pas “tomber la veste”, encore moins la chemise !

S'habiller, c'est se donner une identité, adopter la tenue correcte exigée pour être identifié. On ne porte pas une cravate, des Nike ou une fourrure parce que c'est utile, mais parce que notre image en dépend. Notre corps est un cintre, un moyen de présenter une identité sociale conforme aux attentes des autres : on s'habille pour être présentable. Car il est plus aisé de présenter un costume qu'un corps nu, le notre surtout.

La pudeur est une réaction à la réprobation extérieure (réelle ou supposée) devant notre nudité. Nous sommes gênés d'avoir un corps et répugnons à le dévoiler : nous n'en montrons le plus souvent que le visage et les mains. Nous dénuder serait nous réduire à de la chair, de la viande, c'est-à-dire une chose. Nous préférons être quelqu'un. Avoir à se déshabiller peut être la pire des humiliations : les prisonniers devant se mettre à nu devant leurs gardiens



se sentent déshumanisés. Dépouillé de ses masques, l'homme se trouve pareil aux bêtes. Il ne veut pas être un corps, il se veut d'abord esprit.

Nous n'évoluons pas dans une nature brute. Nous habitons un système de signes d'appartenance sociale (ou de refus d'appartenance sociale : le “bobo” qui va à l'opéra en jeans se veut marginal, mais se trouve paradoxalement tout aussi “normé” que le “costard-cravate”). L'habit fait le moine. Il est tout à fait normal de se vêtir parce que nos classes sociales ont leurs indispensables

normes.

L'habit est un code, un langage permettant de faire passer des messages autour de soi : “je suis quelqu'un d'important”, “je suis aimable”, “j'ai la haine”. Dès que nous sommes habillés nous sommes marqués. Tout uniforme est un support pour être identifié, et nous donne un rôle en déterminant un comportement : on ne peut s'imaginer qu'un homme “habillé en Monsieur” soit irresponsable. Le vêtement rend prévisible : il promet.

“Qui suis-je ?” chacun de mes vêtements répond à cette ques-

tion, et sans eux la question ne serait plus : devant mon corps je me demanderais seulement : “que suis-je ?” Parce que nos vêtements nous déterminent, nous y attachons autant d'importance qu'à notre existence. On se fait beau, à proprement parler. Notre apparence est notre œuvre, on peut parler d'esthétique éthique ou sociale. Le vêtement est là pour cacher et pour montrer tout à la fois. Il faut mettre en valeur une gorge en la laissant deviner, faire qu'une jambe ne soit dévoilée qu'au “hasard” d'une jupe fendue. L'artifice rend divin le désir le plus bestial quand bien même on s'habille pour se déshabiller : “les jupes sont conçues pour être troussées”, disait Voltaire. En jouant à nous faire beaux, nous touchons la grâce. Ce charme est encore pur artifice. Avoir “du naturel” ce n'est le plus souvent qu'avoir trouvé “son look”.

Ceux qui ont la chance d'avoir différents vêtements de rechange, donc plusieurs person-nages au choix, ont plusieurs rôles à jouer dans le théâtre du monde. Ils montrent leur spiritualité en habillant leur âme et leur cœur.

Publié par Mustapha Am-rani sur sa page Facebook, le 20 octobre 2026.

LE PAPYRUS RHIND

Ce papyrus a été écrit par un scribe égyptien qui répond au nom d'Ahmès. Il vivait sous le règne du pharaon Apophis Ier, vers 1450 avant notre ère.

Il contient 87 problèmes résolus d'arithmétique, d'al-gèbre, de géométrie, d'arpentage...Le tout figurait sur cinq mètres de longueurs et trente-deux centimètres de large. Présentement, le papyrus est séparé en deux bandes de trois et deux mètres.

Mais attention, Ahmès tient à préciser que son travail est une copie de résultats plus anciens datant de vers 1650 avant notre ère.

Le document est rédigé en écriture hiératique, qui est en fait une simplification des hiéroglyphes. Toujours est-il que c'est l'une des sources les plus importantes qui nous renseignent sur les mathématiques pratiquées dans l'Egypte antique.

Les deux bandes précitées sont conservées au Bri-tish Museum qui les a acquises en 1865. Le document aurait été découvert près du Ramesséum (temple de millions d'années de Ramsès II), sur le site de Thèbes.

Les deux bandes ont été acquises en 1858 par l'Ecos-sais égyptologue Alexander Henry Rhind, d'où le nom du papyrus. Les fragments de la partie intermé-diaire l'ont été par le collectionneur américain Edwin Smith. En fait, tous ces découpages sont probablement dus à des pillleurs.

Le papyrus traite notamment les opérations liées à la quantification des grains et à la répartition des pains parmi les gens du terroir.

L'examen du document fait apparaître une étonnante technique de multiplication, baptisée « la multiplication égyptienne ». On utilise alors la soustraction, l'addition et les multiples de 2.

A un moment donné, il est question de distribuer des mesures de grains à 72 foyers, à raison de 45 mesures par foyer. Combien de mesures faudra-t-il préparer ?

Voici comment on procédait, loin de la multiplication contemporaine apprise par les écoliers. C'est vrai, on peut se dire « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? », sauf que nous étions quand même en - 1650 :

Considérons le nombre 72. Quel est le multiple de 2 qui s'en approche le plus ? C'est 64 ! Divisons ce nom-



bre par 2 jusqu'à concurrence d'obtenir 1. Nous avons alors : 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64. Bien. Et alors, je vais me dire que 1 correspond au multiplicateur 45. Et je vais tou-jours doubler la mise. Dans ces conditions, 2 correspond à 90, 4 à 180, 8 à 360, 16 à 720, 32 à 1 440, 64 à 2 880.

Maintenant, je vais soustraire 64 du multiplicande 72 : j'obtiens 8. Et à quoi correspond 8 dans les résultats immédiatement précités ? Eh bien à 360 !

Maintenant, il suffit d'additionner 2 880 et 360. J'ob-tiens 3 240, soit le résultat recherché.

Bien sûr, on ne peut ici effectuer la preuve par 9.

Cette technique a probablement nécessité maints tâ-tonnements, avant d'être au point.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Face-book, le 20 octobre 2026.

LE PAYSAN ET SON ÂNE

Un paysan partait chaque matin à la montagne avec son âne pour chercher du bois et des fruits.

Mais il avait une mauvaise habitude :

— Je suis fatigué... Je n'en peux plus...

Un jour, sous une chaleur écrasante, il leva les yeux au ciel :

— Seigneur, je suis fatigué ! Donne-moi un signe !

Soudain, son âne s'arrêta, se retourna et lui demanda :

— Qui porte la charge : toi ou moi ?

Le paysan resta silencieux.

— Toi... répondit-il.

L'âne ajouta :

— Et est-ce que je me suis déjà plaint ?

Le paysan baissa la tête.

Il comprit qu'il passait son temps à regarder ce qui lui manquait, alors qu'il possédait déjà tant de choses :

Une terre.

Des fruits.

Un toit.

La force de travailler.

Et un compagnon fidèle pour l'aider.

Sur le chemin du retour, il rencontra un homme affamé.

Le paysan partagea immédiatement ses fruits avec lui.

Alors l'âne lui dit :

— Tu vois ? Ce que tu possèdes et que tu considères comme peu peut être une richesse pour quelqu'un d'au-tre.

Le paysan regarda autour de lui... et sourit.

Ce jour-là, il comprit une grande vérité :

NOUS SOMMES PARFOIS TELLEMENT OCCUPÉS À NOUS PLAINDRE DE CE QUE NOUS N'AVONS PAS QUE NOUS OUBLIONS DE REMERCIER DIEU POUR CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ.

La gratitude ne signifie pas que tout est parfait. Elle si-gnifie que nous savons reconnaître la valeur de ce qui est déjà entre nos mains.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 29 septembre 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT
LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SALIFOU MODI

Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire a reçu en audience, ce mercredi 21 octobre 2026, au siège de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, le Général d'Armée Salifou Modi, Ministre d'Etat, Ministre de la Défense Nationale de la République du Niger frère, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut rang.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, l'écoute des deux hymnes nationaux et la présentation des honneurs militaires au Général d'Armée Salifou Modi par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'Armée Nationale Populaire.

Ont pris part à cette rencontre, les Commandants des Forces Terrestres et Aériennes, le Commandant de la Gendarmerie Nationale, le Directeur de Cabinet auprès du Ministère de la Défense Nationale, des Chefs de Départements et des Directeurs du Ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, ainsi que les membres de la délégation nigérienne. Lors de cette audience, Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA a prononcé une allocution de bienvenue, dans laquelle il a souhaité la bienvenue au Ministre de la Défense Nigérien et la délégation qui l'accompagne, soulignant la disposition de l'Algérie à consolider sa coopération militaire bilatérale :

« A l'entame, il me plaît de vous souhaiter la bienvenue en Algérie, à l'occasion de cette visite qui s'inscrit dans le prolongement de celle que vous avez effectuée il y a quelques jours. Elle illustre, notre volonté commune de hisser la coopération militaire bilatérale et de relever, avec toute l'efficacité et l'engagement requis, les défis qui se posent à nous.

Je saisis cette occasion pour vous réaffirmer l'entière disposition de l'Armée Nationale Populaire à examiner toute proposition nigérienne de nature à



renforcer notre coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts suprêmes de nos deux pays frères et en droite ligne de la ferme volonté de leurs dirigeants ».

De son côté, le Ministre de la Défense Nationale de la République du Niger a salué le niveau de coor-

dination multidimensionnelle entre les armées des deux pays frères.

A l'issue de l'audience, les deux parties ont signé un protocole d'accord dans le domaine de la coopération militaire.

RI

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP DU 14 AU 20 OCTOBRE 2026

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période allant du 14 au 20 octobre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont saisi, lors d'une opération de recherche et de ratisage en 6ème Région Militaire, (3) pistolets mitrailleurs, (4) chargeurs de munition et (200) balles de différents calibres, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (9) éléments de soutien aux

groupes terroristes dans différentes opérations. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (51) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (2) quintaux et (96) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (2.133.825) comprimés psychotropes et (1) kilogramme de cocaïne ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (137) individus et saisi (22) vé-

hicules, (196) groupes électrogènes, (90) marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, (9) autres individus ont été appréhendés et (3) pistolets mitrailleurs, (2) fusils de chasse et (51.150) litres de carburants destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes.

Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (231) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (412) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

RA

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

L'INDUSTRIE, LA LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES PROJETS FERROVIAIRES À
L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi une réunion du Gouvernement consacrée notamment au développement de l'industrie nationale, à la lutte contre la drogue et les substances psychotropes, ainsi qu'à l'avancement du projet ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Selon la même source, « la réunion a débuté par l'examen d'un exposé portant sur le mécanisme proposé pour le calcul et l'évaluation du taux d'intégration dans les industries des véhicules lourds et légers ainsi que dans la fabrication des téléphones mobiles. Ce dispositif vise à déterminer la part réelle des composants matériels et des opérations industrielles réalisés localement, afin de favoriser l'implantation de ces industries en Algérie, d'augmenter les taux d'intégration nationale et de réduire la facture des importations. »

À ce sujet, le Gouvernement a souligné que « ce nouveau mécanisme devait permettre de jeter les bases d'une véritable industrie nationale, dépassant le simple assemblage traditionnel. Cette démarche repose notamment sur le renforcement des partenariats, le transfert de technologie, le développement des compétences nationales et la consolidation du réseau de sous-traitance, dans l'objectif d'accroître les capacités de production locales. »

La réunion a également été consacrée à « l'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2025-2029, un an après son lancement ». Dans le cadre du suivi des décisions du président de la République, le Gouvernement a examiné « les résultats obtenus sur le terrain ainsi que les mesures envisagées pour renforcer le dispositif institutionnel chargé de cette lutte. »

Fondée sur l'anticipation, la dissuasion et la prise en charge, cette stratégie fera désormais l'objet « d'une évaluation mensuelle au niveau du Gouvernement ». Les autorités ont insisté sur « la nécessité d'adapter continuellement son plan d'action aux nouvelles évolutions de la criminalité organisée, tout en intensifiant les interventions de proximité et en associant davantage la société civile. Le renforcement de la coopération internationale figure également parmi les priorités retenues. »

Enfin, le Gouvernement a examiné la poursuite des mesures de terrain relatives à la réalisation des tronçons concernés de la ligne ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset. Conformément aux instructions du président de la République formulées lors du dernier Conseil des ministres, le projet démarrera à partir de la wilaya de Tamanrasset.

RA